

Effet de lieu. Inégalités de représentations des usagers (élèves, parents et directeurs d'école) en fonction des territoires d'enseignement

Fabien Galindo, Patrice Riboit

▶ **To cite this version:**

Fabien Galindo, Patrice Riboit. Effet de lieu. Inégalités de représentations des usagers (élèves, parents et directeurs d'école) en fonction des territoires d'enseignement. Education. 2012. dumas-00815383

HAL Id: dumas-00815383

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00815383

Submitted on 18 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Montpellier II
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
de l'académie de Montpellier

Master « Métiers de l'Education et de la Formation »
Mémoire de recherche de 2ème année

Année universitaire 2011-2012

Effet de lieu

Inégalités de représentations des usagers (Elèves, parents et directeurs d'école) en fonction des territoires d'enseignement

Fabien GALINDO
Patrice RIBOIT

Directrice et tutrice de mémoire : **Catherine SELIMANOVSKI**

Soutenu en Juin 2012

Résumé

Suite à nos recherches préalables sur les inégalités géographiques d'accès à l'école lors de notre Travail d'Etude et de Recherche (TER), on a pu identifier l'existence d'inégalités d'offres scolaires.

Dans la continuité, nous avons voulu connaître les représentations des différents acteurs de l'école. C'est pourquoi, nous avons réalisé et administré trois questionnaires à destination des parents, des élèves et des directeurs d'école.

L'analyse de ces données a fait émerger deux informations principales. L'absentéisme, vecteur de la réussite scolaire est plus important en ZEP ; l'ambition sur la réussite scolaire des élèves et le bon déroulement des apprentissages sont intimement dépendants aux lieux.

Mots-clefs

- Inégalités de représentations
- Rural/urbain
- Zones prioritaires
- Elèves
- Directeurs
- Parents

Table des matières

RESUME 2

MOTS CLEFS 2

TABLE DES MATIERES 3

INTRODUCTION 5

PARTIE I : ANALYSE DU SUJET 6

I. Pourquoi avoir choisi ce sujet 6

II. Zones rurales et urbaines de l'Hérault 7

A. Définition des zones rurales et urbaines 7
B. Les communes de l'Hérault 10
C. Cartographie des zones rurales et urbaines de l'Hérault 11

III. Etat des lieux des recherches 12

A. Le territoire, un objet géographique pertinent en matière d'éduction 12
B. L'école rurale, école de la modernité ? 13
C. Les relations entre le milieu rural et l'école 14
D. Quand parents et enseignants « s'arrangent » 16
E. Ecoles rurales ou urbaines : les représentations des parents 18

IV. Analyse des termes de la problématique 20

V. Hypothèses 21

PARTIE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE 24

I. Un outil : le questionnaire 24

II. Les zones de distribution du questionnaire 28

A. La distinction entre le rural et l'urbain 28
B. Critère de classification de la Zone d'Education Prioritaire 28

III. Les destinataires 29

A. Les parents 29
B. Les élèves 32
C. Les directeurs 35

IV. Les difficultés et limites de nos recherches 40
A. Les parents 40
B. Les élèves 41
C. Les directeurs 42

PARTIE III : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES 44

I. Analyses des données prélevées sur le terrain 44
A. Les parents 44
B. Les élèves 50
C. Les directeurs 59

II. Analyses croisées des données prélevées sur le terrain 68
A. L'absentéisme 68
B. La réussite scolaire 69

CONCLUSION 71

BIBLIOGRAPHIE 72

SITOGRAPHIE 73

ANNEXES 74

Introduction

Le travail d'étude et de recherche intitulé *Effets de lieu ; Inégalités géographiques d'accès à l'école* réalisé en 2010/2011 a permis de mettre en évidence l'existence d'inégalités de l'offre scolaire selon les lieux. Ainsi a été validée l'hypothèse initiale selon laquelle, bien que l'Ecole se dise vectrice de l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire national, elle est pourtant porteuse d'inégalités géographiques d'accès, sans tenir compte des élèves et de leur orientation. Pour cela, ont principalement été étudiées la répartition des collèges et les options qu'ils proposent, sur des territoires préalablement définis et significatifs quant au postulat exposé. A été également mis en évidence l'impact de la formation et du niveau social des parents vis-à-vis des ambitions et des exigences scolaires de leur(s) enfant(s).

En continuité avec ce travail, deux grands thèmes d'approfondissement apparaissaient pour poursuivre nos investigations. Il s'agit :

- Des fonds alloués par les communes et autres ressources annexes qui mesurent la richesse d'une école, mais qui sont également vecteurs d'inégalités.
- Des représentations des acteurs de l'école (élèves, parents, directeurs).

Nous avons donc décidé de scinder notre travail en deux parties, ce qui correspondra à deux mémoires. Nous axerons notre mémoire sur les représentations des acteurs de l'école. Pour ce qui concerne les inégalités de fonctionnement des écoles primaires, un autre groupe d'étudiant tâchera d'y répondre.

Nous avons également profité des lectures proposées par Mme Sélimanovski, agrégée de géographie et maître de conférence à l'IUFM de Montpellier, afin d'approfondir nos connaissances.

Ce travail de recherche commence par une analyse du sujet traitée par le biais de recherches bibliographiques, d'analyse des termes de la problématique suivie d'hypothèses portant sur les inégalités de représentations que peuvent avoir les différents acteurs de l'école. De plus, cette étude s'étend sur la méthodologie de recherche réalisée. Pour conclure notre analyse, les informations prélevées sur le terrain seront décrites, analysées et pour les plus pertinentes croisées entre elles.

Partie I : Analyse du sujet

I. Pourquoi avoir choisi ce sujet ?

« Faites un seul instant ce parallèle : voyez l'enfant de la bourgeoisie qui sort de nos lycées, s'il le veut, vers l'âge de quatorze ans. Il connaît ou il peut connaître les principaux organes de la vie et leur fonctionnement, les grands faits de l'histoire de France, etc. Il a été formé au sentiment de l'art.

Mettez en face la masse des enfants du peuple, qui sortent de l'école à treize ou quatorze ans. Oh, je ne réclame pas pour eux la même culture sous la même forme, mais je ne sais en vertu de quel préjugé nous leur refuserions une culture équivalente. Lorsqu'on voit que l'éducation des enfants de la bourgeoisie est conduite dès les premiers pas en vue d'une culture très haute et très générale, on a le droit de dire qu'on n'a pas encore fait pour les enfants du peuple tout ce à quoi ils ont droit. Et cependant, ce seront des travailleurs, des citoyens, des hommes, et à tous ces titres ils ont droit aussi à un enseignement aussi élevé à sa manière que celui qui est donné aux enfants de la bourgeoisie. Il faut que les enfants du peuple soient mis en état tout d'abord de saisir rapidement les grands traits du mécanisme politique et administratif, oui, de les saisir rapidement. Et vous savez bien pourquoi vous protestez, c'est parce que vous êtes dans l'intention de leur refuser ce minimum de clarté nécessaire et que vous comptez sur l'ignorance des électeurs déshérités. [...]

Je sais bien que la difficulté est beaucoup plus grande pour les enfants du peuple que pour les enfants de la bourgeoisie ; il y a une moitié de la France dans laquelle les instituteurs s'épuisent encore à apprendre les éléments de la langue française à leurs élèves. Et si dans la famille l'enfant trouve souvent de solides vertus, il n'y trouve certainement pas une culture de pensée suffisante pour comprendre les beautés de nos chefs-d'œuvre.

C'est pour cela qu'il faut suppléer, par le nombre et la valeur des maîtres, par la vigueur et l'élévation de l'enseignement, à l'insuffisance de l'éducation familiale ; [...]. »

Jean Jaurès

Discours à la Chambre des députés, séance du 2 décembre 1888

A la fin du XIXème siècle, lors de la mise en place de l'école républicaine, Jean Jaurès démontrait déjà, au sein de l'école, l'inégalité dans la transmission du savoir entre les différentes classes sociales. De nos jours, les inégalités sociales se retrouvent géographiquement spatialisées sur le territoire.

Nous étions partis du postulat que l'école devait offrir le même enseignement, donner les mêmes chances à tous les élèves. Ainsi, notre hypothèse de départ tendait à démontrer qu'on trouve des inégalités géographiques d'accès à l'école, dues aux inégalités d'offres optionnelles proposées par l'institution scolaire.

Suite à notre sujet initial et dans son prolongement, notre volonté a été de s'interroger sur les représentations des acteurs de l'école, leurs influences sur les pratiques scolaires en fonction du lieu.

II. Zones rurales et urbaines de l'Hérault

A. Définitions des zones rurales et urbaines :

Afin de réaliser un ciblage entre zone rurale et zone urbaine de l'Hérault, nous nous sommes référés aux définitions qu'en donne l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques). Voici les définitions de ces différents termes :

- **Le zonage en aires urbaines (ZAU) :**

Il décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

- **L'espace à dominante rurale (ou espace rural) :**

Il regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

- **L'espace urbain :**

C'est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopolaire.

- **Une aire d'emploi de l'espace rural :**

C’est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle d'emploi de l'espace rural et par sa couronne (dénommée couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural). Cette dernière est formée de façon similaire à celle des couronnes périurbaines.

- **Autres communes de l’espace rural :**

Elles font partie de cette catégorie des communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

- **La couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural :**

Elle est composée des communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

- **Le pôle d'emploi de l'espace rural :**

Il comprend les communes (ou unités urbaines) appartenant à cet espace à dominante rurale et comptant 1 500 emplois ou plus.

- **Unité urbaine :**

Ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale.

Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

- **Les banlieues des pôles urbains :**

Elles sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

- **Ville-centre d'une unité urbaine :**

Si une commune d'une unité urbaine représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville centre. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres.

- **Couronne périurbaine :**

C'est l'ensemble des communes d'une aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Elle est formée de communes rurales (au sens du découpage en unités urbaines) ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La couronne périurbaine est construite à partir d'un processus itératif. Si dans le processus d'agrégation, une unité urbaine est attirée à plus de 40 % par un des pôles et par les communes qui y sont agrégées, elle fait alors partie de sa couronne périurbaine, même si elle offre plus de 5 000 emplois.

- **Le périurbain :**

Il a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

- **La périurbanisation :**

Elle a trait au comportement des populations ayant quitté les centres urbains pour aller vivre dans les zones périphériques. Elle entraîne en général d'importants déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains. Le phénomène de périurbanisation, lié au dynamisme démographique et, plus particulièrement, aux migrations résidentielles des pôles urbains vers les zones périurbaines (couronnes périrubaines ou communes multipolarisées) peut donc être appréhendé avec les données du recensement. Dans le cadre du ZAUER, sont considérées comme périurbaines les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

B. Les communes de l'Hérault

Le département de l'Hérault compte 343 communes. Selon la classification de l'INSEE, ce département comprend 290 communes rurales et 53 communes appartenant à une unité urbaine qui se répartissent de la manière suivante :

- **Arrondissement de Montpellier**

Cet arrondissement comprend 35 communes appartenant à une unité urbaine qui sont principalement Montpellier, Mauguio, Frontignan, Sète, Ganges, Lattes et Lunel.

- **Arrondissement de Béziers**

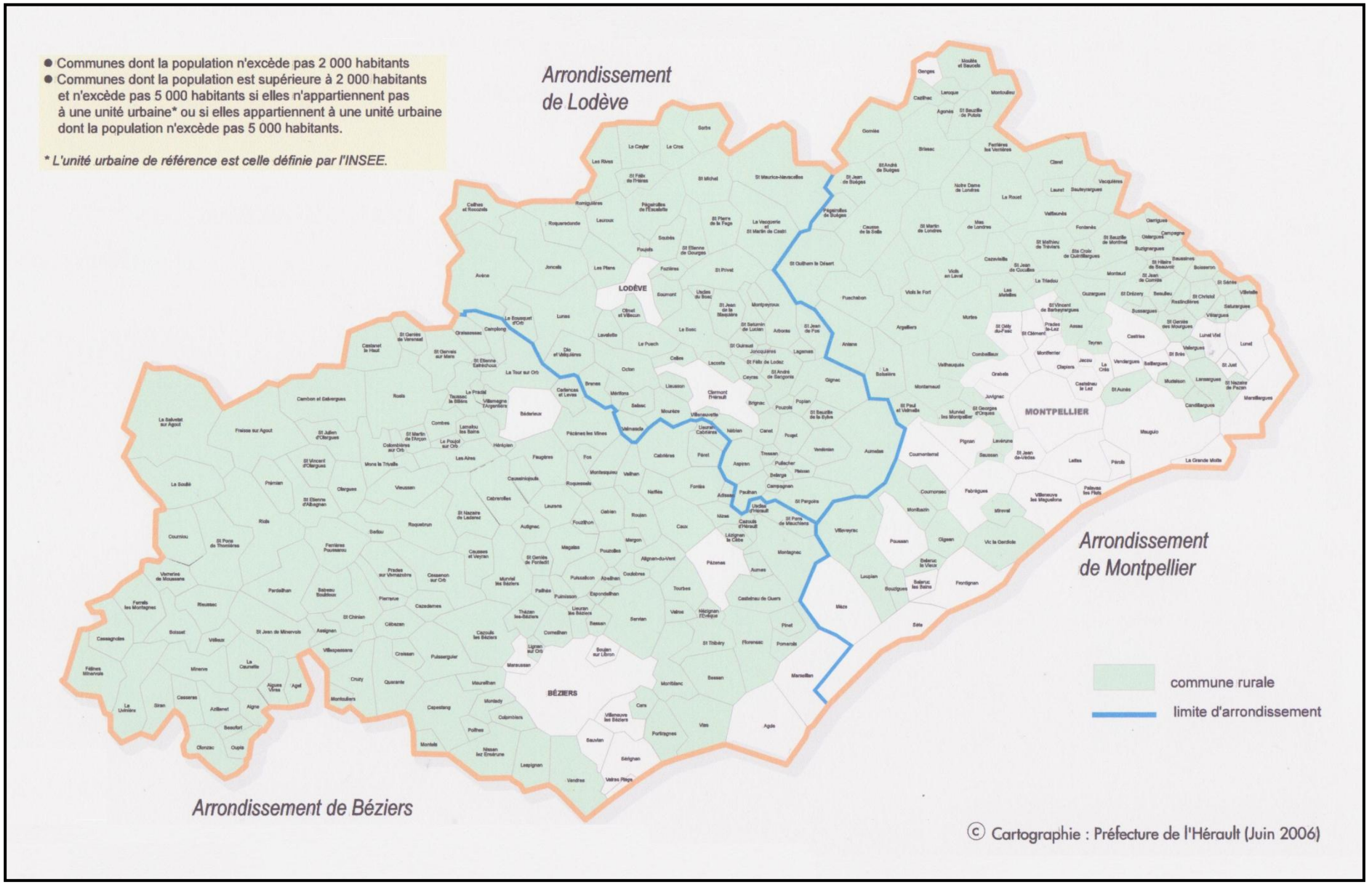
Cet arrondissement comprend 11 communes appartenant à une unité urbaine qui sont principalement Béziers et Bédarieux.

- **Arrondissement de Lodève**

Cet arrondissement comprend 2 communes urbaines qui sont Lodève et Clermont l'Hérault.

Nous avons par la suite obtenu une carte de découpage de ces zones sur le site de la préfecture de l'Hérault qui était élaborée sur les critères de l'INSEE, que nous avons défini ci-dessus.

C. Cartographie des zones rurales et urbaines de l'Hérault



III. Etat des lieux des recherches

Pour établir notre cadre théorique, nous nous sommes référés à plusieurs travaux d'auteurs ayant travaillés sur le thème. La revue Diversité de décembre 2008, comportant de nombreux articles sur la ségrégation sociale et les territoires ruraux et urbains, nous a été très utile. En voici les idées sous forme de synthèses.

A. Le territoire, un objet géographique pertinent en matière d'éducation. Hervé Gumuchian

- **Sens et représentation pour les acteurs internes et externes**

Hervé Gumuchian, parmi d'autres géographes francophones, s'est préoccupé, à travers cet ouvrage, d'intégrer à la démarche scientifique les représentations, les images, les sens et les valeurs que les hommes ont de l'espace et des lieux pour mieux comprendre leurs pratiques et leurs aménagements. Une première idée est de dire que les acteurs construisent leurs propres représentations du territoire, lesquelles peuvent se traduire spatialement. On peut alors relever deux catégories d'acteurs : les acteurs internes (élèves, parents, enseignants) et les acteurs externes au territoire (acteurs du système éducatif et politique). Les représentations propres à un territoire sont donc construites par ces différents acteurs selon leur propre vision du monde. En effet, ces derniers aménagent le territoire au travers d'activités humaines : villes, moyens de communication, structures matérielles de formation…

- **Acteurs au cœur de l'objet territoire**

Une référence est faite aux grandes thématiques éducatives que sont :

- Le bassin de formation et le bassin de vie.
- L'école comme institution sur tous les espaces ou comme ferment de participation.
- La mobilisation et le développement sur les territoires.

Les différents acteurs sont qualifiés ici d'hommes « territorialisés ». Le territoire se révèle être l'aboutissement d'une co-construction dans le temps, approprié par les acteurs eux-mêmes. Il est alors intéressant de prendre en compte les caractéristiques constitutives de l'objet géographique territoire afin de mener une étude sur l'école et la formation.

B. L'école rurale, école de la modernité ? Yves Alpe et Jean-Louis Fauguet

- **Les élèves ruraux**

Les écoles rurales font souvent l'objet de discours, les présentant comme « isolées » ou « retardées ». Ceci s'explique par le fait que les différentes études menées par l'INED[1] sur les taux d'accès à la classe de sixième pour les élèves ruraux et urbains aboutissent à la conclusion pessimiste suivante : les élèves ruraux sont défavorisés. On s'aperçoit qu'à origine sociale comparable, les ruraux ont des résultats scolaires meilleurs que les urbains à l'entrée en sixième, redoublent moins au collège, mais semblent effectivement montrer moins d'appétit pour les poursuites d'études et le départ en ville. Cette recherche de filières courtes et d'enseignements professionnels à la sortie du collège peut être liée à une certaine réticence à la mobilité chez les élèves ruraux. On peut alors parler « d'effets de territoire » sur la scolarité des élèves.

- **Ecole et territoire**

Un certain nombre de rapports institutionnels illustrent l'inégalité des chances scolaires entre les élèves ruraux et les élèves urbains. Cet argument permet alors à l'Inspection générale de justifier des mesures qui peuvent sembler impopulaires, comme les fermetures de classes ou bien encore d'écoles. Très souvent, le territoire est perçu comme une contrainte par les élèves ruraux qui expliquent leurs piètres performances scolaires par l'isolement géographique et par un « handicap socioculturel ». Il apparaît alors une liaison école-territoire, cependant difficile à expliquer. Les caractéristiques géographiques d'un territoire sont appréhendées de bien des manières différentes selon les habitants et les acteurs. Les géographes mènent des études à ce sujet depuis de nombreuses années en essayant d'en trouver les raisons. La notion de « territorialité », apportée par Gumuchian en 2001, ouvre par exemple de nouvelles perspectives de recherche.

- **Le cadre**

La question de l'école rurale dans le système éducatif français est d'actualité et mobilise l'attention de l'institution et de tous les acteurs scolaires. Cependant, la relation école-territoire a peu été étudiée pour elle-même et le « local» en éducation a nettement moins mobilisé les chercheurs, à la différence des écoles en ZEP. Souvent, le territoire n'a aucun effet et apparaît comme un simple contexte dans lequel se manifestent des phénomènes sociaux de grande ampleur. Ainsi, l'orientation vers les études courtes sera reliée à une origine sociale modeste, et le manque d'appétit pour les

[1] INED : Institut National des Etudes Démographiques

études universitaires comme la conséquence du faible niveau de diplôme des parents. Par ailleurs, les résultats de la recherche selon lesquels les élèves ruraux, d'origine sociale plus modeste, réussissent plutôt mieux à l'école, sont souvent expliqués par des facteurs scolaires comme nous le montre le débat sur les performances des élèves dans les classes à plusieurs cours ou les écoles à classes uniques. Enfin, l'école rurale s'inscrit dans un espace que les familles, les élèves et les enseignants connaissent et parcourent avec familiarité et il paraît alors probable que cette proximité spatiale et culturelle soit la clef de la réussite des élèves ruraux.

C. Les relations entre le milieu rural et l'école. Agnès Van Zanten

On peut voir ici le rapport des familles populaires à l'école et aux enseignants dans trois communes rurales en Bretagne. Différents indices ont été pris en compte pour étudier leurs rapports : les résultats scolaires des enfants, les attitudes des parents et des enseignants face à l'échec scolaire, les représentations de l'école chez les parents et inversement et enfin, les contacts entre ces deux groupes.

Les trois communes étudiées se caractérisent par une forte présence d'agriculteurs et d'ouvriers ruraux, un faible niveau de scolarisation des familles et la présence importante de l'école privée. Différentes études permettront de mesurer l'impact de la distance sociale sur le cursus scolaire des enfants.

- **L'échec scolaire : retards et redoublements**

35,2 % des élèves de l'enseignement public du canton ont un an de retard ou plus. D'ailleurs, l'une des communes étudiées occupe la première place dans les statistiques du retard dans le département avec un coefficient de 0,91 (correspondant à 60 années de retard pour 66 élèves), taux qui est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. D'un premier abord, on peut penser ici à un effet entre le faible niveau de qualification des parents et les retards et redoublements.

- **Représentations des causes de l'échec scolaire**

La représentation des causes de l'échec scolaire est différente selon qu'on se place du point de vue des enseignants ou des parents. En effet, lors d'une enquête, à la question « quelles sont à votre avis les causes les plus importantes des difficultés scolaires de vos élèves ? » 7 (sur 10) instituteurs mentionnent le milieu social et familial comme la cause principale alors que les familles 4 (sur 12) mentionnent comme cause de difficulté le caractère de l'enfant, 4 autres mettent en avant le manque

de travail et d'effort. Il est important de noter qu'un seul instituteur mentionne des problèmes propres à l'enfant.

- **Les familles : images de l'école, aspirations, relations avec les enseignants**

L'examen des explications que donnent les familles des difficultés scolaires de leurs enfants donne un aperçu du type de rapport qu'elles entretiennent avec l'école et les instituteurs. Deux tiers des familles déclarent être satisfaites de l'école ou du moins « ne pas avoir à s'en plaindre ». La proportion de parents qui ne vont pas aux réunions et qui ne connaissent pas bien les maîtres augmentent avec la taille de l'école. En ce qui concerne la scolarité de leurs enfants et leur future vie professionnelle, la plupart des parents n'ont pas d'idée précise quant à l'avenir de leurs enfants.

- **Enseignants et parents : la distance sociale**

Les instituteurs sont éloignés de la population par leur niveau de formation bien que celui-ci ne soit pas très élevé par rapport à d'autres secteurs des classes intellectuelles (dans la première commune étudiée, 59 % de la population non scolarisée âgée de plus de 17 ans n'avaient aucun diplôme en 1975). On peut noter que la distance sociale est moindre entre les parents et un instituteur en région rurale et, les parents et un instituteur en région parisienne. (Thèse de L. Berger). A la distance sociale s'ajoute la distance spatiale par l'habitat et le mode de vie.

- **Les difficultés des écoles rurales**

Une étude a été menée avec les directeurs de ces écoles pour tenter de comparer leurs difficultés avec celles des écoles de ZEP. Onze critères ont été retenus, parmi lesquels, l'instabilité des familles est en tête. En effet, ces écoles accueillent des enfants issus de milieux souvent précaires, avec une importance du travail saisonnier dont les arrivées et les départs perturbent l'école. La part des enseignants en poste depuis moins de trois ans est le 2ème facteur de difficulté et montre ainsi un évitement de leur part pour ces communes.

Puis vient le contenu du projet d'établissement qui a les mêmes intentions que dans les ZEP ; et l'isolement culturel et avec la commune. C'est-à dire que ces écoles sont éloignées de leurs municipalités qui se sont désintéressées de leur développement et ainsi ne proposent pas les moyens culturels et pédagogiques nécessaires pour faire évoluer leurs résultats.

Par ailleurs, l'instabilité des équipes pédagogiques et les mauvais résultats scolaires entraînent une

mauvaise réputation des établissements et ainsi la volonté de certaines familles de les éviter.

D. Quand parents et enseignants « s'arrangent ». Benoît Dejaiffe

Les études sur les relations entre l'école et les familles sont nombreuses et montrent l'existence de conflits entre ces deux protagonistes. Les désaccords seraient liés en partie à un mode familial de socialisation parfois éloigné de celui de l'école et aux stratégies scolaires des familles. Or, depuis la loi du 10 juillet 1989, il existe une obligation portant sur la mise en place d'un partenariat entre les familles et les enseignants, afin de réduire l'échec scolaire et de répondre davantage aux demandes parentales. Cependant, les relations entre les enseignants de l'école primaire et les familles dans le milieu rural sont moins étudiées sans doute car les enjeux scolaires et sociaux sont moins importants. En ville, les familles usent davantage de stratégies pour éviter certains établissements et l'échec scolaire se traduit souvent par des difficultés sociales plus graves qu'à la campagne.

- **Une circonscription d'enseignement primaire de l'espace rural isolé**

L'originalité des recherches est de mettre au jour les relations entre parents et enseignants du 1er degré dans l'espace rural isolé. L'enquête porte ici sur la circonscription de Commercy (dans la Meuse) dans laquelle les écoles publiques sont essentiellement constituées en RPI, où les enfants se rendent le plus souvent à l'école en bus, pour laquelle les classes sont très majoritairement à plusieurs cours et dans laquelle l'offre scolaire est limitée. A travers l'étude des diverses attitudes (de type assujetti, partenaire ou consommateur) que peuvent prendre à la fois les familles et l'enseignant, on peut s'apercevoir que le mimétisme peut conduire à une rivalité entre eux. Ce dernier peut être une source de conflits et peut alors aboutir à une haine réciproque.

- **De fortes attentes réciproques**

L'école attribue aujourd'hui des prérogatives de plus en plus importantes aux parents dans la scolarité des enfants et dans son fonctionnement. Les influences parentales ne sont plus jugées néfastes pour les enfants mais au contraire la société attribue aux familles un rôle de première importance dans l'éducation et le développement de l'enfant. Elles doivent préparer et accompagner la scolarité de l'enfant et les enseignants comptent sur elles pour participer activement à la vie de l'école. A leur tour, les parents ont des attentes fortes à l'égard de l'école et considèrent les enseignants comme les garants du bien-être présent et de l'avenir de leurs enfants. Ils attendent que l'école concilie épanouissement des enfants, discipline et efficacité pédagogique. L'enfant, engagé dans une compétition scolaire, passe de l'école à la famille sans véritable séparation, dans ce qu'on

appelle une sorte de continuum pédago-éducatif. Cependant, le problème réside dans le fait que ces attentes réciproques peuvent être sources de conflits même ceux-ci demeurent tout de même restreints.

- **Un projet éducatif et une logique scolaire difficilement conciliables**

Les parents veulent que leur enfant soit heureux et notamment à l'école, en souhaitant qu'il y apprenne et qu'il s'y sente bien. Pour cela, l'enseignant doit trouver un équilibre entre épanouissement et travail, un équilibre qui est également recherché à la maison. Selon les parents, le travail scolaire est difficile, ennuyeux et nécessite beaucoup d'efforts, mais il est aussi indispensable pour réussir sa vie et être heureux dans l'avenir. Cependant, le projet des familles n'est pas toujours conciliable avec l'école (organisation de la semaine, dates des vacances…). C'est pour réussir à concilier bien-être de l'enfant et bien-être de la famille que les enfants sont parfois absents. Cela peut prendre la forme d'un arrangement entre parents et enseignant, si les absences restent dans la mesure du raisonnable. L'équilibre reste alors difficile à trouver entre la recherche d'activités concourant à l'épanouissement de l'enfant et une mobilisation scolaire trop importante, « abrutissant » l'enfant et réduisant trop sa vie sociale. De plus, bien souvent en raison de l'éloignement géographique des activités extrascolaires et des contraintes de transport, les parents privilégient la sur-scolarisation des enfants et les activités champêtres pour épanouir les enfants, plutôt que les activités sportives et culturelles qui ont lieu dans les communes lointaines.

- **Une modification de l'exercice de l'autorité professorale et parentale**

Les parents et les enseignants ont souvent la même attitude et cherchent chacun à tirer des avantages de l'autre. Les parents sont davantage vigilants envers l'institution scolaire et ont une confiance mesurée en celle-ci. Ils pensent de plus qu'avec leur participation et leur engagement à la vie de l'école et à l'éducation de leur enfant, ils disposent d'un droit de regard et de critiques sur les enseignants. En outre, les familles étant contraintes de respecter la carte scolaire en raison d'une offre scolaire limitée, tentent parfois de la contrôler et de la modeler pour qu'elle réponde à leurs attentes. On peut donc voir ici une modification de l'exercice de l'autorité professorale et parentale étant donné que la sur-scolarisation des enfants à la maison et l'éducation partagée ne confèrent ni aux parents ni aux enseignants un rôle distinct et des tâches spécifiques. En cas de conflit, les parents et les enseignants abandonnent une partie de leurs prérogatives de manière à tempérer leurs convictions et à régler leurs désaccords par des négociations. Les enseignants ne peuvent donc plus imposer aux parents leurs décisions et méthodes pédagogiques sans les expliquer. De même, les

parents doivent de plus en plus caler leurs pratiques éducatives sur les attentes et les exigences de l'école. Dans ce contexte rural, parents et enseignants sont des alliés indispensables et c'est pour cette raison que leurs relations sont marquées généralement par des arrangements et des négociations.

E. Ecoles rurales ou urbaines : les représentations des parents. Anne Bouju-Goujon

Il existe une forte corrélation entre l'origine sociale des élèves, leur parcours scolaire et leur réussite sociale et professionnelle qui est perceptible quelle que soit l'échelle d'étude. Cependant, celle-ci ne suffit pas à expliquer l'ensemble des trajectoires scolaires.

- **La dimension spatiale du choix de l'école**

Le lieu de résidence est un élément important dans la création des représentations des différentes familles et dans le choix de l'établissement. Chaque famille « dispose » ainsi d'une offre variée d'établissements (écoles publiques ou privées). Dès la scolarisation en maternelle et en primaire, les familles perçoivent la diversité des écoles. S'assurer de la qualité, rechercher une « bonne école » constitue une pratique courante en milieu rural comme ailleurs. Les catégories « rural» et « urbain » organisent les représentations des parents. La ville est synonyme de grosse école plus efficace avec un niveau par classe. La campagne signifie des petites écoles avec un ou plusieurs cours par classe, parfois en regroupement pédagogique. La grande taille, critère relié à la ville, garantirait une qualité, des moyens financiers et des équipements pour les activités sportives et culturelles. D'autre part, les familles cherchent l'assurance que leurs enfants disposent des mêmes chances qu'ailleurs. La relation parents/enseignants, la qualité et la diversité des activités proposées aux enfants, l'ambiance déterminent alors la construction d'un rapport à l'école favorable. Ici, parler d'école(s) revient à parler d'espace(s) en les qualifiant. Les valeurs attribuées à un espace, à tort ou à raison, expliquent les situations scolaires locales et la diversité des initiatives qui y sont prises.

- **Le choix de l'école et le territoire**

La satisfaction des familles provient d'une bonne adaptation au fonctionnement local. Le parcours scolaire et l'origine sociale des parents orientent les pratiques et les choix, tout en laissant place à différentes possibilités selon les contextes locaux. Les parents sont à la quête de renseignements qu'ils peuvent trouver dans des lieux de proximité tels que le voisinage, les commerces, les associations, les écoles… La représentation d'une école n'est pas homogène et ne fait jamais

l'unanimité. Les informations transmises, préjugés ou non, permettent de solliciter des avis et de se créer un propre point de vue. Enfin, pour chaque commune ou pour chaque école, malgré les divergences d'opinions, il existe une image collective, appelée aussi « réputation ». Tout cela va permettre aux parents et aux élèves de se construire leur propre rapport à l'école.

- **L'importance de la parole et de l'attitude des enseignants**

Les discours et les attitudes de l'enseignant de l'enfant et du directeur d'école sont également des points d'appui à la construction des représentations des familles. Pour les parents, la qualité des apprentissages scolaires proposés aux enfants est tout d'abord fonction de l'enseignant. L'accueil, la compréhension et l'écoute à l'égard de chaque famille constituent des critères très importants. Par exemple, les parents sont particulièrement attentifs à la façon dont l'enseignant envisage le nombre d'élèves par classe, la question des cours à plusieurs niveaux, les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux…

- **Activités en ville, sorties en école rurale ?**

La méconnaissance des budgets de l'école et de la commune, l'absence de points de comparaison avec d'autres écoles laissent place à la considération suivante: les communes rurales ont moins de possibilités financières que les communes de plus grande taille. L'argument du manque de moyens est ainsi jugé recevable par les familles. Si une petite école se trouve bien équipée, cela peut alors s'expliquer par les compétences et l'investissement exceptionnels d'une ou de quelques personnes. Plus généralement, la ville permet l'accès à davantage d'activités sportives et culturelles alors que ces dernières sont jugées souvent manquantes dans le milieu rural. Pour certaines familles, la contrainte des distances, le coût et le temps de transport, font naître un sentiment d'infériorité et de culpabilité. D'autres familles, souvent les plus mobiles, mettent en avant l'espace disponible, la possibilité pour les élèves de sortir facilement pour utiliser le milieu environnant; sont très convaincus de la qualité de l'école rurale, et considèrent l'espace rural comme une distinction valorisante et comme une expérience à tenter. Pour conclure, on peut alors dire que les relations sociales liées à l'école sollicitent de manière particulière l'identité et l'histoire personnelle, les dimensions affectives et symboliques et les conceptions éducatives de chaque individu.

IV. Analyse des termes de la problématique

Notre réflexion se porte sur la question suivante : Les représentations des différents acteurs de l'école sont-elles liées aux inégalités géographiques ?

- **Les représentations**

Notre but sera d'interroger tous ces acteurs afin qu'ils nous livrent leurs ressentis et leurs impressions, pour ensuite comparer entre les différents territoires d'éducation (Rural, urbain et ZEP). En effet, il serait intéressant de connaître le point de vue de chacun sur l'école, mais aussi les conditions de travail (que ce soit en classe ou à la maison) ou leur degré d'implication dans la transmission du savoir.

- **Les acteurs de l'école**

Les acteurs de l'école représentent tout d'abord le corps enseignant. Afin de cibler notre analyse, nous nous focaliserons sur les directeurs, en effet, ce sont eux qui ont la vision la plus concrète de la situation de leur école.

Ensuite, bien évidemment, les acteurs premiers de l'école sont les élèves, toutes les attentions sont portées sur eux, dans un but de réussite maximale.

Et enfin, les parents des élèves qui jouent également un rôle important dans cette institution qui est l'école.

- **Inégalités géographiques**

D'après l'Encyclopædia Universalis, il existe des inégalités scolaires liées à l'orientation et à la sélection et des inégalités liées aux filières d'enseignement. Ces dernières souffrent d'une logique de séparation des populations scolaires en fonction d'aptitudes personnelles, trop souvent le fruit d'appartenance sociale.

Pour nous, le terme « géographiques » délimite le territoire selon les espaces ruraux et urbains, et au sein de l'urbain, les espaces de centre-ville et de banlieue. Il est important de remarquer que, aujourd'hui, les territoires de la ville sont délimités par les classes sociales et culturelles de la population. Ainsi, en centre-ville (coût élevé du m^2) on trouvera une population socialement et culturellement favorisée (CSP : cadre, cadre sup et PI) ; et en banlieue (nombre élevé de logements

sociaux), une population plutôt défavorisée socialement et culturellement (ouvriers non qualifiés et chômage très élevé) ; quant à l'espace rural (coût du m² plus faible qu'en ville), il est habité par une population avec des revenus et un niveau culturel moyens (ouvriers qualifiés, salariés du tertiaire et agriculteurs).

V. Hypothèses

Pour ce faire, nous tenterons d'émettre quelques pistes de recherche. Nous essaierons de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses à l'aide de moyens de recherche :

- **Les représentations des différents acteurs de l'école (élèves, parents, directeurs) ont une influence sur les pratiques scolaires.**

On pourrait imaginer un écart entre les pratiques des enseignants de chaque type d'école en termes d'objectifs, de contenus ou de tâches. Par conséquent, on suppose qu'il existe des profils différenciés d'élèves et qui ont une influence sur l'enseignant et sur l'école.

- **Les attentes sont-elles les mêmes en fonction que l'école soit en ZEP ou en milieu favorisé ?**

On peut se poser la question sur les attentes des élèves. Sont-elles les mêmes pour des élèves de ZEP ou de milieu plus favorisé ? De même, pour ce qui concerne les attentes des parents, et par conséquent celles des enseignants.

- **Les professeurs adaptent leur enseignement en fonction du lieu où ils exercent et de leur représentation.**

Cette hypothèse est en continuité avec la précédente. On peut évoquer un décalage par rapport aux attentes différentes entre d'une part l'enseignant, et d'autre part, l'élève.

- **Les familles de milieu modeste ont moins d'attentes par rapport aux résultats scolaires.**

Les familles issues du milieu modeste auront moins d'attentes vis-à-vis des résultats de leur enfant. Ainsi, cette hypothèse va dans le sens de la thèse de Marie Duru-Bellat qui dénonce une auto-sélection des familles, en fonction de leur niveau social.

Un phénomène plus ou moins strict selon les milieux sociaux : même quand ils ont le même niveau

de réussite, les enfants d'ouvriers ont moins d'ambition que les enfants de cadres. Il est vrai que des parents diplômés savent l'intérêt de suivre une bonne scolarité et veulent la même chose pour leurs enfants que ce qu'ils ont eu ou que ce à quoi ils ont accédé socialement.

Par conséquent, quand l'élève est très bon, ou très faible, les vœux des familles sont uniformément ambitieux, ou au contraire modestes.

Le sociologue Raymond Boudon, dans les années 1970 a expliqué que : « tant que les familles sont dans des situations inégales, elles vont prendre des décisions inégales parce que leur sensibilité au coût et au risque attachés aux différentes orientations est inégale ».

- **Les écoles situées en ZEP ont des turn-over plus important que les écoles classiques.**

On peut partir du postulat qu'enseigner en milieu difficile ne pousse pas les enseignants à rester dans ce type de condition. Par conséquent, cela provoque une rotation du personnel plus rapide que dans des établissements « moins sensibles ». Dans le terme condition, nous entendons

Cela peut également être un facteur aggravant pour l'atmosphère pour l'atmosphère des établissements ainsi que pour la réussite des élèves.

- **Ce turn-over influe-t-il sur l'équipe pédagogique ?**

L'atmosphère d'une équipe pédagogique peut être un bon indicateur de la mise en place du projet commun d'école.

- **L'opinion des élèves sur leur propre école et sur celles des autres zones d'éducation est négative dans des milieux moins favorisés.**

On admettra comme hypothèse qu'un élève se sent moins à l'aise dans une école classée en zone d'éducation prioritaire, que dans une autre école. Par conséquent, ces élèves ont une opinion plus négative de l'école, et disposent de motivations bien différentes que celles qu'anime un élève de milieu plus favorisé. Cette opinion peut-elle être transférable sur l'image des directeurs de leurs zones d'éducation.

- **Le nombre et les effectifs des classes ont des écarts significatifs entre les différentes zones.**

Les effectifs des classes en ZEP sont en général inférieurs à celles des autres écoles. Cependant il est intéressant de s'attarder sur la taille des établissements.

- **Les élèves en ZEP sont plus souvent absents que les élèves en écoles rurale et centre ville.**

Il sera intéressant de comparer les représentations des directeurs d'écoles avec celles des élèves en ce qui concerne l'absentéisme.

- **Les directeurs en ZEP sont plus expérimentés.**

L'étude des données concernant le titre de directeur, son ancienneté et les décharges auront un fort intérêt pour comparer la spécificité de ce titre de directeur d'école suivant les différents milieux.

- **Le milieu a une influence sur les représentations des différents acteurs en ce qui concerne les apprentissages.**

Nous n'avons pas accès aux évaluations nationales pour pouvoir comparer la réussite scolaire des écoles des différents lieux, cependant nous pouvons questionner les directeurs sur les apprentissages et les élèves de cycle 3 sur leurs réussites scolaires. Ces données, nous devrons les recueillir sur le terrain.

Partie II : Méthodologie de recherche

I. Un outil : le questionnaire

Le questionnaire se situe dans un travail de recherche ou d'enquête comme un moyen de recueillir des informations de façon méthodique. Les hypothèses de recherche seront vérifiées par ces données.

Une enquête ou une recherche naissent d'un problème à résoudre, d'une incertitude, d'un besoin d'information… A cette étape l'idée est incertaine, elle indique une direction mais est encore assez abstraite.

La question de la définition des hypothèses de l'enquête se pose lorsque l'idée est clarifiée et le champ ciblé.

Par exemple, les représentations des différents acteurs de l'école (élèves, parents, enseignants, directeurs) ont elles une influence suivant leurs lieux?

Une hypothèse claire et détaillée permet de formuler les questions qui la testeront : l'hypothèse donnera du sens à l'enquête.

- **La pré-enquête**

C'est l'étape de préparation, elle est essentielle. Elle a objet de recueillir le plus de connaissances et d'informations sur le sujet à étudier. C'est le moment de la recherche bibliographique.

Tout ce travail de lecture favorise l'apparition des questions qui n'avaient pas été imaginées. Il aiguille si besoin la reformulation des hypothèses. Il épaissit ou gomme certains thèmes. Théoriquement après une pré-enquête on sait où l'on va.

- **L'échantillonnage : le choix de la population**

Il est fondamental de conduire l'enquête auprès d'une population rationnelle pour obtenir des résultats crédibles.

Une population est un ensemble de personnes de même genre qui disposent d'attributs communs. Ici les populations seront : des élèves, des parents, des directeurs d'école. Cependant cela peut poser

des problèmes de validité et de représentativité de la population mère.

- **L'élaboration du questionnaire**

On abordera dans cette partie :

- Les divers types de questions avec leurs bénéfices et désavantages.
- Les notions de vocabulaire de choix des termes.
- Le nombre de questions et leurs articulations.

- **Les divers types de questions**
  - **La question fermée**

Les réponses possibles sont établies à l'avance. Une seule réponse est possible mais l'enquête doit couvrir plusieurs interrogations.

Ce sont des questions comme : « L'équipe pédagogique est-elle ? » Expérimentée ou Novice.

Bénéfices :

Ces questions sont employables pour des phénomènes simples. Ils sont de plus non impliquant. Ces questions vont permettre de classer rapidement et de simplifier l'analyse.

Inconvénients :

Les questions peuvent parfois être trop restrictives. Elles ne permettent pas de révéler les nuances et les divers aspects d'une appréciation, elles seront utilisées pour amasser des données impersonnelles.

  - **La question pré-formée**

Il est énoncé une série de réponses parmi lesquelles l'enquête distingue celle qui couvre ou affirme le mieux cette opinion.

Exemple : « Les effectifs des classes sont-ils ? » Surchargés, Cohérents, En augmentation ou En diminution.

Plusieurs réponses peuvent être renseignées.

Bénéfices :

Les réponses seront plus précises car le choix est plus abondant. L'analyse sera simplifiée.

Inconvénients :

Cette méthode peut donner lieu à des réponses contradictoires.

- **La question ouverte**

Ce type de questions confie toute liberté au sujet, de témoigner comme il le désire.

Par exemple : « Merci de préciser le nom et l'adresse de l'école. »

Bénéfices :

Les questions personnelles ne peuvent être abordées que de cette façon. Elles permettent au sujet de s'exprimer sans être influencé par des pré-réponses.

Inconvénients

L'analyse est longue et fastidieuse car il est nécessaire de dépouiller le contenu.

- **Le choix des termes : le vocabulaire**

Les termes seront simples, précis, adaptés au milieu en fonction de la population choisie pour l'enquête (directeur d'école, parents, élèves).

On prendra soin d'éviter certains mots chargés affectivement. Certaines expressions ou mots n'ont pas nécessairement la même signification dans des milieux différents. La pré-enquête a également pour but de faire apparaître ces nuances afin de ne pas amener chez le sujet des réactions de malaise, de retraite.

- **L'articulation des questions**

Les questions doivent apparaître dans une suite la plus logique possible. Il faut tacher d'organiser son questionnaire pour ne pas insérer les questions sensibles (qui touchent à l'affect) en début de questionnaire. Cela est semblable pour les questions difficiles ; placées au début, elles peuvent refroidir le sujet et ne pas l'encourager à poursuivre, placés en fin de questionnaire, le sujet ne pas

être dans les meilleures conditions pour y répondre. Il ne faut pas associer les questions difficiles et sensibles. On préfère procéder à un roulement avec des questions neutres.

Enfin, un questionnaire trop long peut déplaire. Afin d'obtenir un maximum de réponse, en règle générale dix à quinze questions seront supportables et bien reçues.

- **Le Pré-test**

Le questionnaire doit passer une évaluation diagnostique avant d'être utilisé. Le questionnaire sera mis à l'épreuve auprès de quelques personnes qui disposent des mêmes caractères que ceux de la population choisie pour l'enquête. On a pu tester le questionnaire des directeurs lors de nos stages en responsabilité du second semestre. Le Pré-test permet de préciser, de clarifier, de supprimer, de rajouter ou compléter une ou plusieurs questions, de juger de la place des questions sensibles ou difficiles.

La pré-enquête apporte enfin des indices pour aider l'enquêteur à présenter et diffuser le questionnaire.

- **La distribution des questionnaires**

Un sujet enquêté peut recevoir le questionnaire :

- Au cours d'un entretien : l'enseignant stagiaire propose le questionnaire aux élèves de sa classe.
- Par courrier : l'enseignant stagiaire adresse le questionnaire aux parents par courrier pour faciliter la réexpédition on ajoute une enveloppe timbrée à l'adresse de l'enquêteur.
- Par internet : l'enseignant stagiaire diffuse le questionnaire par une plateforme via internet.
- Pour les trois procédés de diffusion, il est indispensable d'introduire le questionnaire, de situer ses origines, les motifs de l'enquête et les raisons pour lesquelles on s'adresse à lui. Il est ensuite nécessaire de bien signaler le respect de l'anonymat des réponses (pour les parents et les élèves).

II. Zone de distribution des questionnaires

A. La distinction entre le rural et l'urbain

Nous avons décidé d'utiliser un questionnaire pour l'observation au cours de nos stages. En effet, le sujet sur lequel porte notre projet de recherche est orienté vers les sciences humaines et il nous semblait plus opportun de créer un questionnaire plutôt que d'observer des faits difficilement observables.

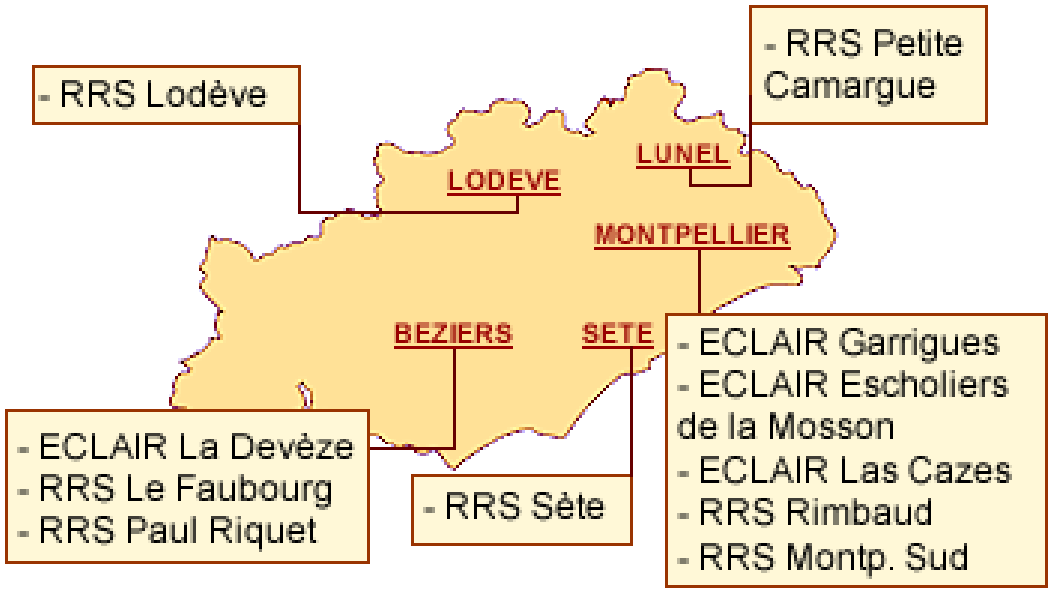
Nous souhaitons administrer ce questionnaire dans trois zones bien précises. En milieu rural et milieu urbain d'une part, et dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP), d'autre part. Pour ce faire, nous utiliserons les définitions des zones rurales et urbaines de l'INSEE que nous avons établies ci-dessus.

Par ailleurs, nous nous intéresserons prioritairement à la commune de Montpellier pour l'urbain et la commune rurale de Laurens. En effet, ce sont nos lieux de stage où nous avons recueilli un grand nombre d'information pour notre mémoire.

B. Critère de classification de la Zone d'Education Prioritaire

La politique de l'éducation prioritaire vise à corriger les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire dans les écoles et les établissements les plus défavorisés. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés. À la rentrée scolaire 2011, l'éducation prioritaire comprend les écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair) et les réseaux de réussite scolaire (RRS). Cette politique encourage les initiatives des équipes à innover. La constitution de réseaux réunissant collèges et écoles favorise la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire. Ces réseaux s'appuient sur les partenaires locaux et veillent à la cohérence des actions engagées dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

Carte des Réseaux ECLAIR et de Réussite Scolaire de l'Hérault



Les onze réseaux (4 réseaux ECLAIR et 7 réseaux de réussite scolaire RRS) implantés dans l'Hérault, sont situés sur les communes de Béziers, Lodève, Lunel, Montpellier et Sète.

III. Les destinataires

A. Les parents

Notre but était d'administrer le questionnaire à un panel assez conséquent pour avoir des données les plus exactes possibles. Par conséquent, nous avons choisi de réutiliser le questionnaire que nous avions administré, l'année dernière, à Valras et Mèze.

Grâce au questionnaire, nous souhaitions récolter des données sur la distance qui sépare le domicile de l'école, l'orientation des études que les parents souhaitent pour leurs enfants et les catégories socioprofessionnelles, ainsi que les revenus.

- **Construction du questionnaire (voir questionnaire en Annexe)**

Le questionnaire comprend 7 questions regroupées en deux parties :

- **Le profil de la famille**

Question 1 : « Quelle est la profession du chef de famille ? »

Cette question concerne la profession du chef de famille, lors de l'analyse des résultats, cela nous permettra de confronter les données en fonction des catégories socioprofessionnelles des familles. Les professions sont catégorisées par l'INSEE[2] en huit items, le niveau de revenu est représenté par les seuils d'imposition. Nous nous sommes servis de ces catégories déjà existantes.

Question 2 : « Quelle est le niveau de revenu de la famille ? »

Par le biais de cette question, nous voulions connaitre le niveau de revenu des familles. Pour les réponses de cette question, nous nous sommes appuyés sur le barème des impôts. Ce qui permet aux familles de mieux se positionner.

Question 3 : « Combien avez-vous d'enfants ? »

Elle nous permet de connaitre le nombre d'enfant par ménage.

Question 4 : « Quelle est votre type d'habitation ? »

Elle nous permet, tout comme la question précédente, de connaitre la situation de la famille. Ce type de question nous permettra d'élaborer une représentation sociale de l'habitat des élèves sondés.

- **La situation et l'orientation scolaire de l'enfant**

Question 5 : « Quel niveau d'étude envisagez-vous pour votre enfant ? »

Ce type de question nous permettra de savoir quel type d'orientation scolaire, les parents souhaitent pour leurs enfants. Les réponses s'étendent de BEP/CAP à Doctorat (Bac +8).

[2] INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Question 6 : « Quelle est la distance entre votre lieu d'habitation et l'école ? »

Nous avons voulu sonder les parents sur la distance qui sépare leur lieu d'habitation de l'école.

Question 7 : « Où pensez-vous envoyer votre enfant au collège ? »

Pour la dernière question, nous avons souhaité savoir où les parents préféraient envoyer leurs enfants au collège ; dans un établissement mieux réputé, ou le plus proche du domicile familial ou proposant le maximum d'options.

- **Mode d'administration du questionnaire**

Afin d'étoffer les données de l'année précédente, nous avons administré ce questionnaire aux parents d'élèves par le biais de la correspondance parent/professeur.

Nous avons administré le questionnaire dans nos lieux de stage, il s'agit de :

- L'école de la Source à Laurens (Rural)
- L'école François Rabelais à Montpellier (Urbain)
- L'école Marc Bloch à Montpellier (Urbain)

Nous avions la possibilité d'utiliser deux techniques de retour des questionnaires ; soit en demandant aux professeurs de les recueillir à notre place ; soit en fournissant des enveloppes pré-timbrées, les parents nous les auraient retournées à notre domicile. Cette dernière technique n'a pas été retenue du fait de son coût qui aurait été excessif. Par conséquent, nous avons eu l'appui des professeurs et des stagiaires lorsque les titulaires étaient absents. Nous leur avons remis les questionnaires, ils les ont eux-mêmes administrés puis récupérés, ils nous les ont ensuite retournés.

Nous avons choisi de l'administrer à toutes les classes des écoles où nous avons été en stage. C'est-à-dire, que nous avons sondé 30 classes (5 en rural, 16 en urbain et 9 en ZEP).

- **Résultat de la collecte**

Panel des parents sondés l'année dernière :

	Distribué	Retour	**Pourcentage de retour**
Ecole de Mèze	35	16	**45.71 %**
Ecole de Valras-Plage	75	34	**45.33 %**
Total	**110**	**50**	**45.45 %**

Nous avions une base de 50 questionnaires complétés. Nous avons pu l'enrichir avec 231 formulaires supplémentaires.

Panel des parents sondés cette année :

	Nombre de classe	Distribué	Retour	**Pourcentage de retour**
Ecole de la Source (Laurens, rural)	5	115	52	**45.21 %**
Ecole François Rabelais (Montpellier, urbain)	16	368	112	**30.43 %**
Ecole Marc Bloch (Montpellier, ZEP)	9	207	67	**32.36 %**
Total	**25**	**690**	**231**	**33.47 %**

Parmi les 690 personnes qui ont reçu le questionnaire, 33.47% d'entre eux nous l'ont retourné (soit 231 personnes). Ce qui représente 1 personne sur 3.

B. Les élèves

Afin de recueillir le point de vue des élèves, nous leurs avons également proposé un questionnaire. Ainsi nous avons pu les questionner sur des thèmes qui nous semblaient importants pour nos recherches.

- **Construction du questionnaire (voir questionnaire en Annexe)**

Pour que le questionnaire ne pose aucune ambigüité aux élèves, nous nous sommes efforcés d'écrire des questions courtes, simples et compréhensibles par tous. Pour ce qui concerne les réponses, nous n'avons admis qu'une seule réponse par question toujours dans un but de simplicité pour les élèves.

Le questionnaire comprend 11 questions regroupées en quatre parties :

- **Le contexte scolaire**

Question 1 : « Tu es un garçon ou une fille ? »

Elle concerne le sexe de l'individu sondé, lors de l'analyse des résultats, cela nous permettra de confronter les pensées des filles et des garçons.

Question 2 : « Tu es absent souvent ? »

Elle concerne l'absentéisme, il s'agit là d'une donnée importante qui est souvent synonyme d'échec scolaire.

- **L'avis des élèves sur l'école**

Question 3 : « Qu'est-ce qui est le plus important pour toi à l'école ? »

Par le biais de cette question, nous voulions savoir qu'elles étaient les motivations des élèves à l'école. Les réponses proposées répondaient globalement aux différentes attentes des élèves.

Question 4 : « Trouves-tu ton école agréable ? »

Cette question permettait aux élèves de donner leurs avis sur le climat de l'école.

Question 5 : « Préfères-tu être dans une école située en ville ou à la campagne ? »

A travers cette question, nous avons souhaité observer comment les enfants concevaient l'école en ville et à la campagne.

- **Leur scolarité**

Question 6 : « Tu penses être un élève qui… »

Nous avons voulu sonder les élèves sur leurs visions personnelles de réussite. Ces points de vue sont probablement conditionnés aux résultats acquis au cours de leurs scolarités, ce qui est somme toute logique.

Question 7 : « Est-ce que tu fais tout ce que tu peux pour réussir à l'école ? »

Cette question est en étroite relation avec la précédente, elle questionne les élèves sur leur investissement.

Question 8 : « Quelle est ta matière préférée ? »

Voici une question qui revient souvent dans la bouche des élèves, sur la matière préférée des élèves, elle nous mettra de nous forger une opinion concrète.

Question 9 : « Quelle est la matière que tu trouves la plus difficile ? »

Tout comme la question précédente, elle est souvent évoquée par les élèves. Il s'agit de savoir quelle est la matière la plus difficile aux yeux des écoliers.

- **Les devoirs à la maison**

Question 10 : « Faire le travail à la maison, c'est ? »

Cette question permet de donner le point de vue des élèves sur les devoirs[3]. Bien qu'ils soient interdits, nous savons que bon nombre d'enseignant en donnent à leurs élèves.

Question 11 : « Est-ce que quelqu'un t'aide à la maison pour faire tes devoirs ? »

Cette ultime question permet de savoir si les élèves sont aidés à la maison par un de leur parent dans la réalisation de leur devoir.

Toutes les réponses seront ensuite dépouillées et analysées, elles nous permettront d'obtenir le point de vue des élèves en fonction du lieu de leur scolarité.

- **Mode d'administration du questionnaire**

Nous avons administré ce questionnaire à des élèves de cycle 3. En effet, il nous a semblé plus judicieux de s'adresser à des élèves de CE2, CM1 et CM2, car à ces niveaux de classe, nous avons estimé qu'ils étaient assez matures pour répondre à ce type de questionnaire.

Le recueil des données a été réalisé, tout comme pour les parents, sur nos lieux de stage (Laurens et

[3] Une circulaire, promulguée le 29 Décembre 1956, prend des décisions très fermes qui interdisent le travail écrit à la maison : « aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe »

Montpellier).

Nous avons choisi de l'administrer à une seule classe de chaque niveau par lieu. C'est-à-dire, que nous avons sondé neuf classes, trois en rural, trois en urbain et trois en ZEP. Nous avons opté pour ce choix car il nous semblait qu'une classe par niveau nous donnerait un panel assez conséquent pour avoir une idée sur le point de vue des élèves.

Tout comme pour le questionnaire des parents, nous avons sollicité les professeurs et les stagiaires. Nous leur avons remis les questionnaires, ils les ont eux-mêmes administrés puis, ils nous les ont retournés.

- **Résultat de la collecte**

Notre mode d'administration nous a permis de recueillir la quasi-totalité des questionnaires distribués. En effet, en effectuant le questionnaire en classe, tous les élèves présents ce jour-là l'ont remplis. Le nombre de questionnaire recueilli ne reflète pas l'effectif total de la classe, car il se peut qu'il y'ait eu des absents lors de l'administration.

Panel d'élèves sondés :

	CE2	CM1	CM2	**Total**
Ecole de la Source (Laurens, rural)	24	23	24	**71**
Ecole François Rabelais (Montpellier, urbain)	21	18	22	**61**
Ecole Marc Bloch (Montpellier, ZEP)	20	19	21	**60**
Total	**65**	**60**	**67**	**192**

Nous avons donc obtenu le témoignage de 192 élèves de cycle 3[4], scolarisés en école primaire.

C. Les directeurs

Grâce au questionnaire, nous avons récolté des données sur les représentations des directeurs d'école. On essaiera de les analyser en fonction des territoires d'enseignement.

[4] Cycle 3 : Elèves de CE2 au CM2

- **Construction du questionnaire**

Les deux premières questions concernent l'établissement et plus particulièrement le nombre de classe et leurs effectifs.

Question 1 : « Combien votre établissement compte-t-il de classes ? »

C'est une question fermée, on a fixé à l'avance les réponses possibles : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

On pense que cette donnée peut nous amener des informations sur la représentation des directeurs suivant le nombre de classes de l'école. Une seule réponse sera possible.

Question 2 : « Les effectifs des classes sont-ils ? »

Les réponses possibles à cette question pré-formées sont : Surchargées, Cohérents, En augmentation, En diminution.

On aimerait pouvoir faire une corrélation entre ces données subjectives du directeur avec les trois zones d'enseignement. On justifie le choix de cette question par l'étude réalisée par Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (Ecole des Hautes études en sciences sociales) qui montre l'impact des classes réduites sur la réussite scolaire. L'étude met en évidence des impacts positifs nettement plus élevés que ceux supposés (Mars 2006).

Les troisièmes et quatrièmes questions portent sur les élèves de l'école en ce qui concerne le milieu social et l'absentéisme.

Question 3 : « Les élèves de votre école sont-ils issus d'un milieu social ? »

C'est une question fermée avec cinq réponses possibles : Très favorisé, Favorisé, Mixte, En difficulté, En grande difficulté.

Pour Marie Dullu-Bellat « Les disparités sociales en fin d'école élémentaire résultent de la combinaison de deux phénomènes. D'une part, les performances scolaires des écoliers sont très liées à leur degré de compétences à l'entrée au CP, lui même variable suivant le milieu social d'origine ; d'autre part, à niveau initial comparable, les enfants originaires des milieux sociaux les

plus favorisés ou ceux dont les parents sont les plus diplômés progressent davantage, si bien que les inégalités sociales se creusent au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité élémentaire.»

Question 4 : « Les élèves de votre école sont-ils souvent absents ? »

Nous avons défini cinq critères possibles pour cette question fermée : Très souvent, Souvent, Dans la moyenne, Rarement, Très rarement.

Ces informations issues des directeurs seront intéressantes à mettre en lien avec les territoires d'enseignement. « L'assiduité est la condition première de la réussite d'un élève » : information du 18/02/2011 sur le site **education.gouv.fr** qui vise l'égalité des chances par la lutte contre l'absentéisme.

Les cinquième, sixième, septième et huitième questions concernent le titre de directeur d'école : sur le choix et l'ancienneté.

Question 5 : « Etes-vous déchargé(e) pour votre titre de direction de l'école ?

La question est strictement fermée : Oui ou Non.

Les fonctions des directeurs d'école sont définies par décret en 1989. Depuis cette date, leurs missions se sont progressivement diversifiées. En ce qui concerne les décharges d'enseignement, elles sont liées au nombre de classe mais prennent-elles en compte le lieu géographique de l'école ?

Question 6 : « Si vous êtes déchargé(e), combien de journée de décharge avez-vous ?

Il s'agit d'une question ouverte qui va nous permettre de quantifier.

Question 7 : « Votre titre de direction est-il un choix ? »

Cette question nous a semblé essentielle dans la perception du titre et de la responsabilité qui en découle.

Question 8 : « Depuis combien de temps êtes-vous à la direction de l'école ? »

Les réponses possibles de cette question fermée sont : Première année, 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 6 et 10 ans et plus de 10 ans.

On émet l'hypothèse que cette donnée peut être différente suivant que l'école se situe en Zep, en rurale, ou dans une zone urbaine. Nous n'avons pas incrémenté d'une année après 5 ans, car les différences ne sont plus significatives et cela se traduit par une expérience su poste de direction.

Les questions neuf, dix et onze concernent l'équipe pédagogique y compris la subjectivité de la vision de l'équipe par le chef d'établissement.

Question 9 : « Le turn-over de votre équipe pédagogique vous semble-t-il ? »

Nous avons défini cinq critères possibles pour cette question fermée : Très important, Important, Normal, Rare, Très rare.

Peut-on identifier un lien entre le turn-over des enseignants et les lieux sachant que le mouvement des enseignants influence les résultats scolaires. De plus ce mouvement peut avoir agir sur l'équipe pédagogique.

Question 10 : « L'équipe pédagogique est-elle ? »

Dans ce questionnaire l'équipe est soit expérimentée soit novice.

Question 11 : « L'ambiance de l'équipe est-elle ? »

Les réponses possibles à cette question préformées sont : Solidaire, Individualiste et Complice.

On sait que l'ambiance d'une classe influence les résultats scolaires, on peut donc partir du postulat qu'une ambiance dans un autre effectif (équipe pédagogique) aura des conséquences sur les actions et dispositifs d'une école.

Question 12 : « Comment trouvez-vous l'environnement de votre lieu de travail ? »

La question douze implique l'environnement de l'école. Les réponses possibles à cette question préformées sont : Propice aux enseignements, Assez propice aux enseignements, Peu propice aux enseignements.

Yves ALPE, Maître de conférences en sociologie, IUFM d'Aix Marseille / Université de Provence nous présente les idéologies du territoire.

« L'école rurale est valorisée pour ses qualités supposées de calme et de sécurité, qui se répercutent sur la qualité du travail scolaire. Ses inconvénients sont liés à son éloignement (du domicile, des

lieux de loisirs…), au manque de moyens. La taille de l'établissement fait l'objet d'un jugement contrasté : tranquillité et interconnaissance d'un côté, pression sociale et manque de diversité de l'autre.

L'image de l'école urbaine pour les élèves ruraux est tout aussi tranchée : les avantages sont liés à la taille et à la proximité des services offerts par la ville : réduction des temps de transport, proximité des infrastructures sportives et culturelles…. Les inconvénients sont aussi liés aux caractéristiques les plus stigmatisantes des milieux urbains : violence, insécurité, bruit, pollution… C'est donc l'image de l'urbain qui l'emporte dans les deux cas sur les caractéristiques proprement scolaires, qui apparaissent fort peu. »

Question 13 : « Echangeriez-vous votre titre de direction ? »

La dernière question est une question sensible. On a listé quatre réponses possibles : En centre ville, En milieu rural, En zone d'éducation prioritaire, Non je n'échangerai pas ma place.

Cette question va nous donner des informations sur la vision des directeurs de leur zone d'éducation.

- **Mode d'administration du questionnaire**

Nous avons décidé d'utiliser un questionnaire pour prélever des informations de l'institution scolaire. En effet, nous avons adressé l'enquête à tous les directeurs de l'Hérault via internet.

On peut justifier le choix de ce questionnaire par un projet de recherche orienté vers les sciences humaines, de plus les faits sont difficilement observables.

- **Résultat de la collecte**

	Envoyé	Retour	**Pourcentage de retour**
Les directeurs de l'Hérault	631	67	**10,62%**

IV. Les difficultés et limites de nos recherches

A. Les parents

- **Facteur de non retour des questionnaires :**

Bien que nous ayons distribué le questionnaire en début de stage, nous avons eu un taux de non-retour assez important malgré la relance effectuée en deuxième semaine de stage. Il est difficile d'en expliquer la raison. Les parents ont-ils manqué de temps ? Ont-ils trouvé le questionnaire trop long ? (Ce qui paraît peu probable au regard du nombre de question) ou ont-ils simplement refusé délibérément d'y répondre ? Nous n'avons pas de réponse concrète.

Ceci étant, les questionnaires qui ont été retournés enrichissent les données recueillies l'année dernière. Ce qui nous permettra d'obtenir un résultat toujours plus pertinent.

- **Problèmes de positionnement**

Les parents d'élèves ont pu être confrontés à des problèmes de positionnement par rapport aux questions. En effet, sur la question concernant le niveau d'étude de leurs enfants, certains parents n'ont aucune idée précise quant à la future scolarité de leur enfant du fait qu'il soit encore à l'école primaire ; ou bien qu'ils estiment que les résultats de leur enfant conditionneront son parcours scolaire.

- **Barrière de la langue**

Certains parents sont issus de l'immigration et ne savent parfois pas lire. Ce qui rend le fait de recueillir leur point de vue par questionnaire très compliqué.

- **Le dépouillement**

Le dépouillement a été un travail assez long et fastidieux. En effet, nous avons eu 231 retours qu'il a fallu traiter un par un pour en dégager les réponses, pour ensuite les analyser.

- **La bonne foi de la personne**

La personne interrogée peut avoir donné des informations inexactes. Lorsqu'on réalise un sondage, nous sommes toujours suspendu à la bonne foi du sondé.

B. Les élèves

- **Facteur de mauvaise estime de soi**

Les élèves peuvent donner des informations erronées du fait qu'ils aient une bonne ou une mauvaise estime d'eux-mêmes. C'est un élément qui peut-être prit en compte, mais il ne peut en aucun cas fausser nos données.

- **Choix des questions :**

Nous avons proposé uniquement des questions fermées, pour éviter les difficultés. Par conséquent, une forme précise de réponse était attendue, et donc un nombre limité de choix de réponses.

Notre souci a été de savoir si le choix des questions retenues aura suffit à obtenir l'information recherchée. De même pour l'échantillon choisi, était-il assez représentatif pour la population étudiée. Nous avons dû bien évidemment choisir en notre âme et conscience.

- **Difficultés éventuelles à constituer l'échantillon**

Nous avons eu des difficultés pour constituer l'échantillon représentatif : nous nous sommes questionnés à partir de quelle classe nous devrions distribuer le questionnaire pour que les réponses retournées soient cohérentes et intéressantes.

- **Clarté des questions :**

Nous avons analysé les questions en nous demandant : Sont-elles bien compréhensibles pour les élèves ?

- **Problèmes de positionnement :**

Tout comme leurs parents, les élèves ont pu être confrontés à des problèmes de positionnement, difficultés à se positionner par rapport aux réponses à donner.

- **Rajouter certaines questions**

Avec du recul, nous avons pensé qu'insérer une question du type : « Qui vous aide à la maison pour faire vos devoirs ? » aurait pu améliorer notre analyse, mais un questionnaire trop long aurait pu

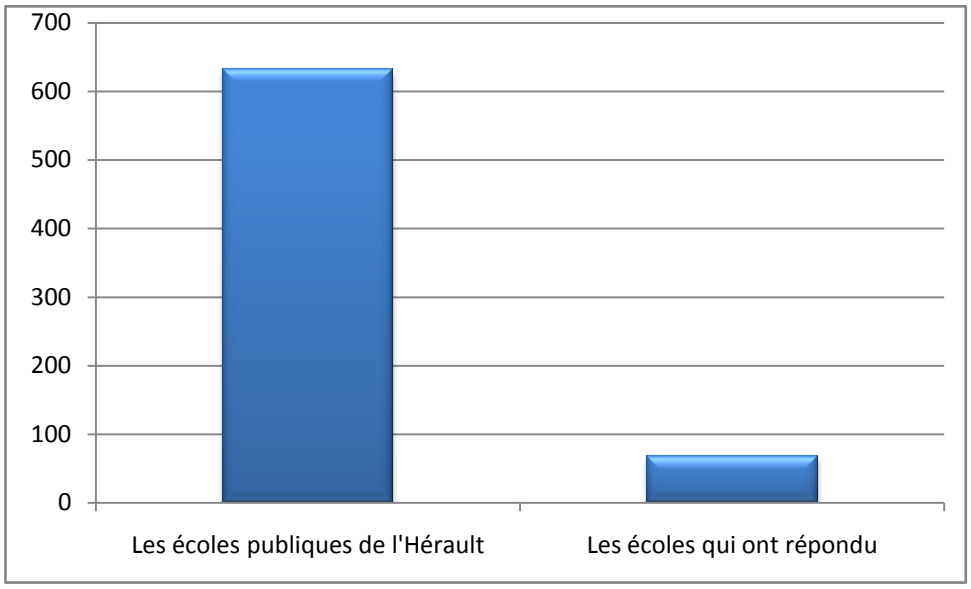
également avoir une incidence négative sur le résultat.

- **La bonne foi de la personne**

Tout comme leur parent, les élèves peuvent nous donner des informations erronées par manque de bonne foi. Les élèves peuvent parfois avoir recours à ce genre de comportement par jeu, ou pour amuser les autres camarades.

C. Les directeurs

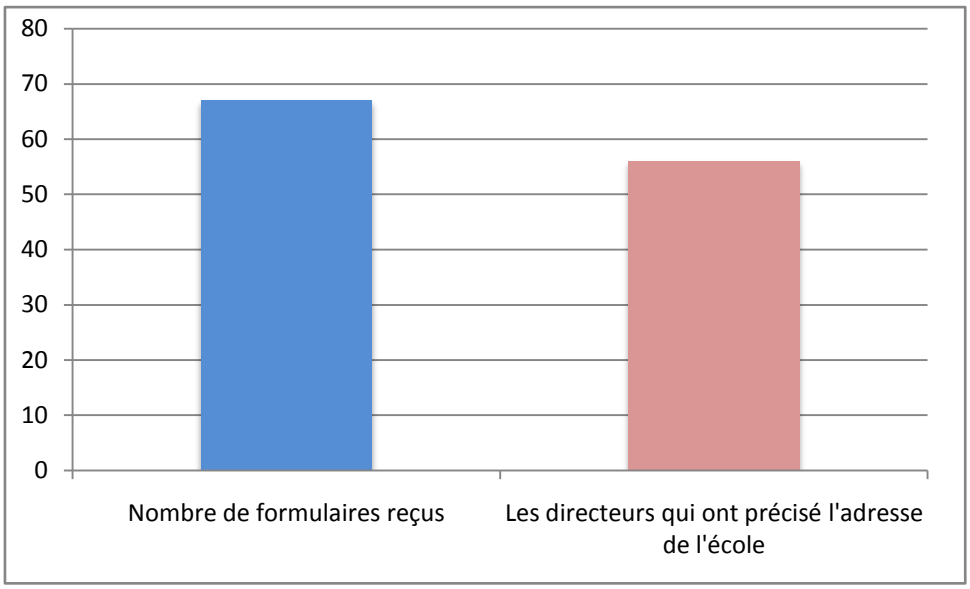
La principale limite à laquelle nous avons été confrontés fut le taux de retour. En effet, nous avons transmis le questionnaire à tous les directeurs des écoles publiques de l'Hérault : soit à 631 écoles et seulement 67 directeurs ont répondu.



Le taux de retour est de 10,62 %. On peut expliquer ce faible rapport par le processus de diffusion des questionnaires. En effet, on pouvait s'attendre à un faible retour cependant le panel étant vaste nous n'avons pas pu nous déplacer dans les 631 écoles publiques de l'Hérault.

De plus, certaines questions ont pu rebuter les directeurs d'école. Prenons l'exemple de celle qui atteste de l'ambiance de l'équipe pédagogique. Or le critère anonyme ne peut exister dans ce questionnaire car nous avons pour objectif d'analyser suivant le lieu et ce classement passe par la localisation de l'école.

Sur les 67 questionnaires reçus, 56 directeurs ont précisé l'adresse et le nom de leur établissement.



Le taux de questionnaire avec la précision sur l'adresse de d'école est de 83,6%. Ce rapport est cependant très favorable. Il sera intéressant de comparer les valeurs de ces écoles anonymes avec les moyennes des autres écoles.

On peut aussi relever une limite en ce qui concerne les établissements scolaires. Certains groupes scolaires sont composés de plusieurs écoles pour un seul directeur. Nous pensons à l'école primaire Paul RIQUET qui se situe à Béziers et qui est composée de 3 établissements qui sont tous en réseau ECLAIR.

Nous avons également rencontré des difficultés pour caractériser chaque établissement en zone rurale, urbaine ou ZEP.

Partie III : Analyse et interprétations des données

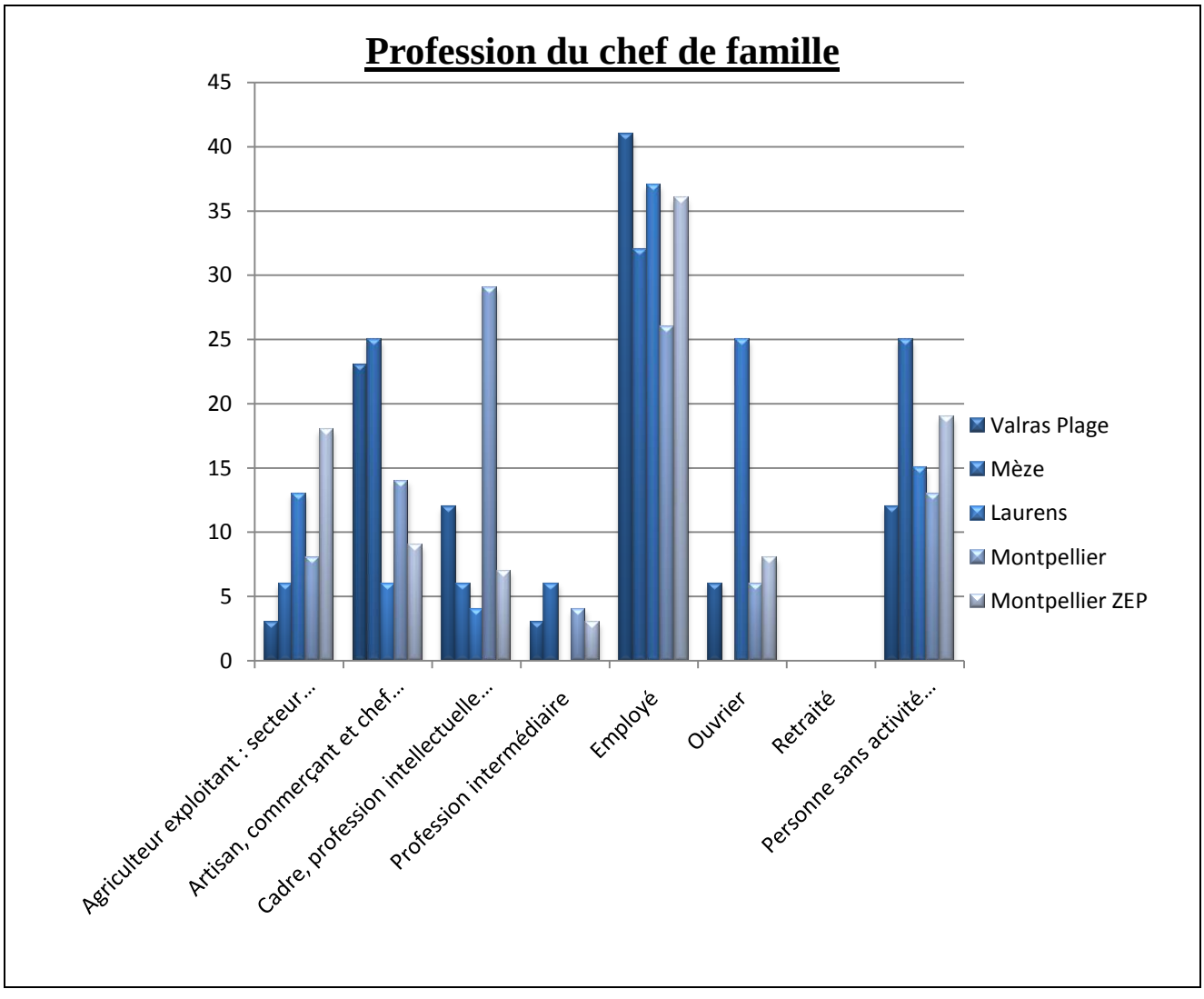
I. Analyse des données prélevées sur le terrain

A. Les parents

Suite à la distribution des questionnaires, la récolte des données nous a permis d'obtenir des informations sur les familles des enfants scolarisés.

- **La profession du chef de famille**

A Mèze la catégorie socioprofessionnelle Ouvrier et Employé représente 31,25 % des familles. C'est la catégorie socioprofessionnelle la plus importante, comme à Valras Plage où elle représente 47 % des familles.



Il est intéressant de noter qu'il y a deux fois plus d'exploitants du secteur primaire à Mèze (6,25 % à Mèze et 2,94 % à Valras Plage), reconnue nationalement pour son élevage ostréicole.

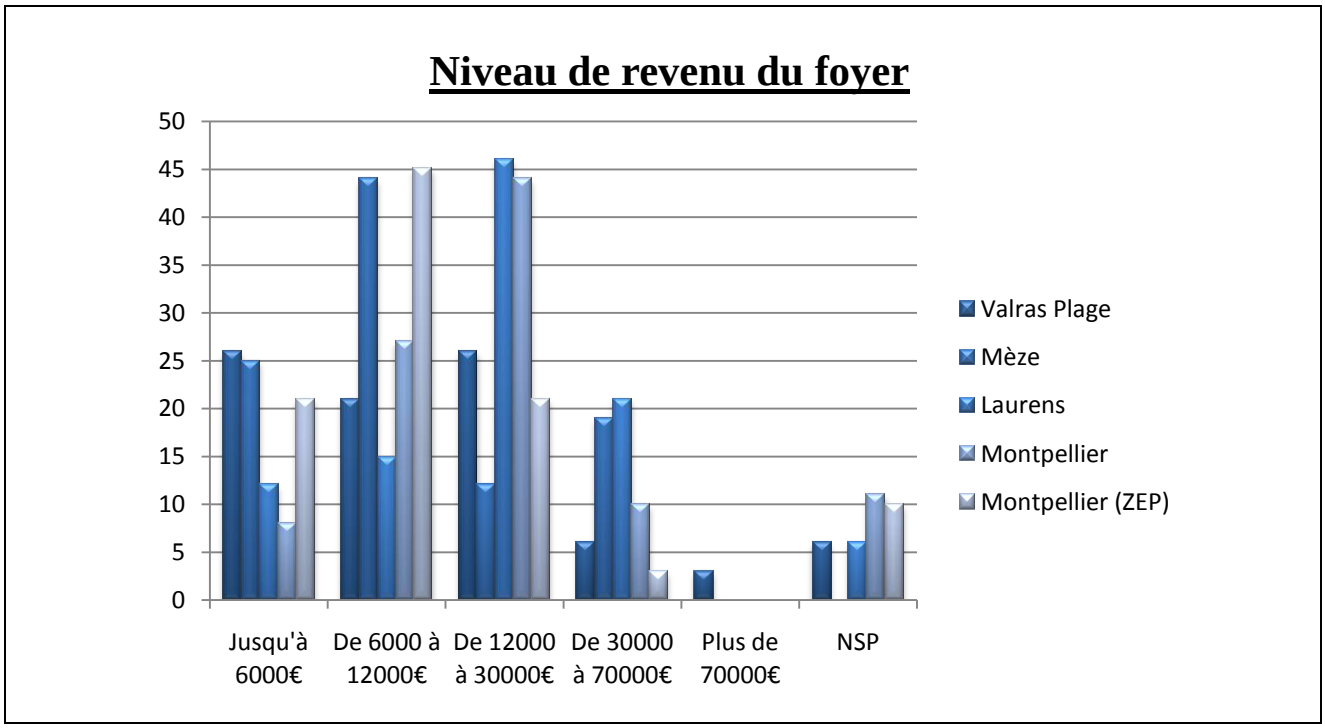
A Montpellier, c'est le lieu où les professions intellectuelles et de cadre sont le plus représentées. Nous pouvons voir qu'un quart des chefs de familles de Mèze sont sans activité professionnelle, tout comme ceux de Montpellier ZEP (près de 20%). On peut également constater que la majeure partie des chefs de famille de Laurens sont ouvriers ou agriculteurs exploitants.

Ces informations corroborent avec celles de l'INSEE, issu de la revue Repères[5], qui font état que 84% des agriculteurs héraultais et 68% de artisans, commerçants et chefs de petites entreprises habitent et travaillent dans la même commune rurale.

On peut également observer qu'aucun chef de famille de toute la population sondée n'est retraité.

- **Le niveau de revenu du foyer**

La plupart des revenus se situent dans une fourchette de 6000€ à 30000€. En effet, aucune personne de la population sondée n'a de revenu supérieur à 70000€, hormis à Valras plage, où cette donnée concerne uniquement 3% de la population.

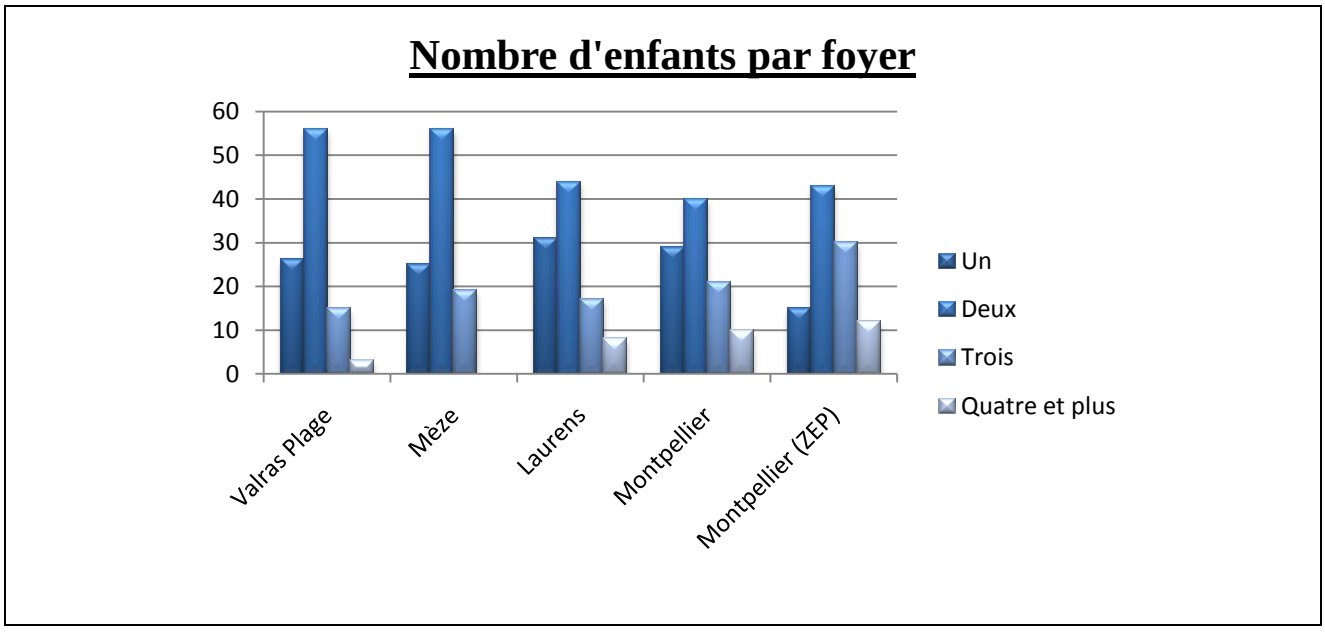


[5] Revue Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon, de Novembre 2001

On peut également constater que 25 et 26% de la population de Valras Plage et de Mèze vivent avec des revenus inférieurs à 6000€. Pour Montpellier, cela ne concerne uniquement 8% alors que pour les lieux classés ZEP ce taux monte à 21%. A Laurens, 12% des personnes vivent avec ces revenus.

- **Le nombre d'enfants par foyer**

Les cinq graphiques sont sensiblement identiques. La majorité des foyers sondés ont deux enfants. Viennent ensuite les foyers qui ont un seul enfant, hormis pour Montpellier ZEP, où les familles de trois enfants sont plus nombreuses que celles de deux enfants. De même, les familles de ZEP, avec 12%, sont les plus nombreuses à avoir quatre enfants et plus.

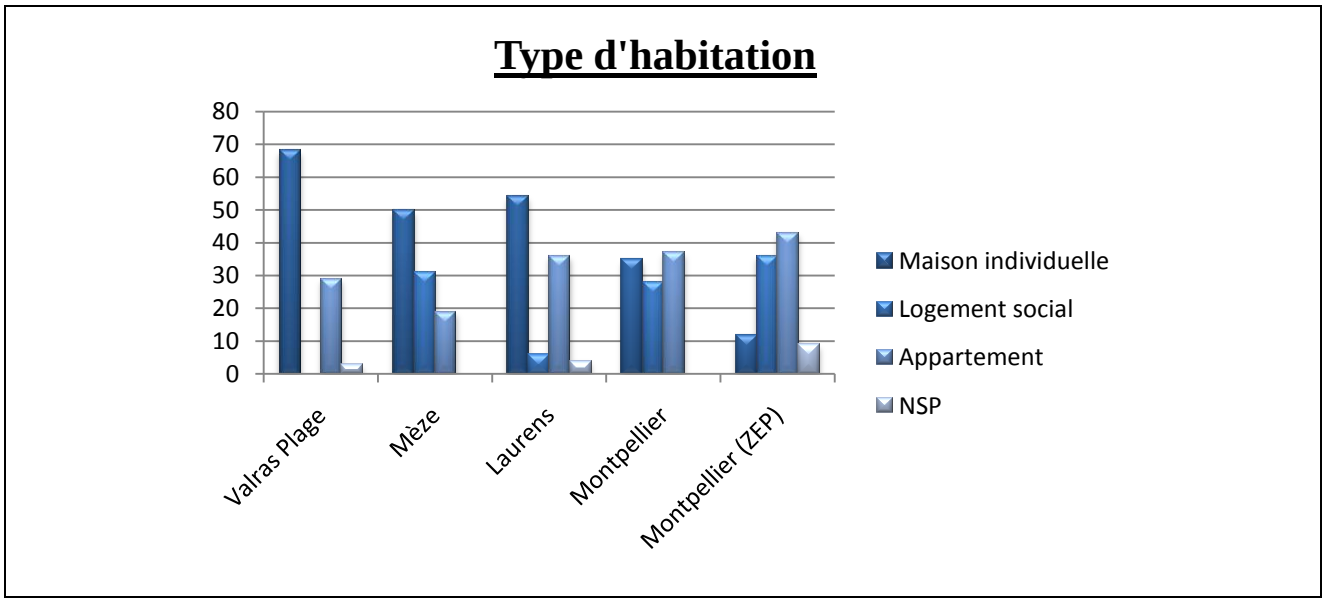


On aurait pu pousser notre analyse en comparant le taux de fécondité de l'INSEE[6] (201.2 enfants pour 100 femmes) avec ceux relevés dans nos cinq lieux, or l'item « quatre ans et plus » est trop vague

- **Le type d'habitat**

Le taux de maison individuelle à Valras-Plage est de 69%. Cela est à l'image des niveaux de revenus des familles que l'on a vues ci-dessus. Vient ensuite Laurens et Mèze avec 54% et 50%. Pour Montpellier, les appartements prédominent, en effet, la majeure partie des habitants y logent au détriment des maisons individuelles.

[6] Bilan démographique 2010



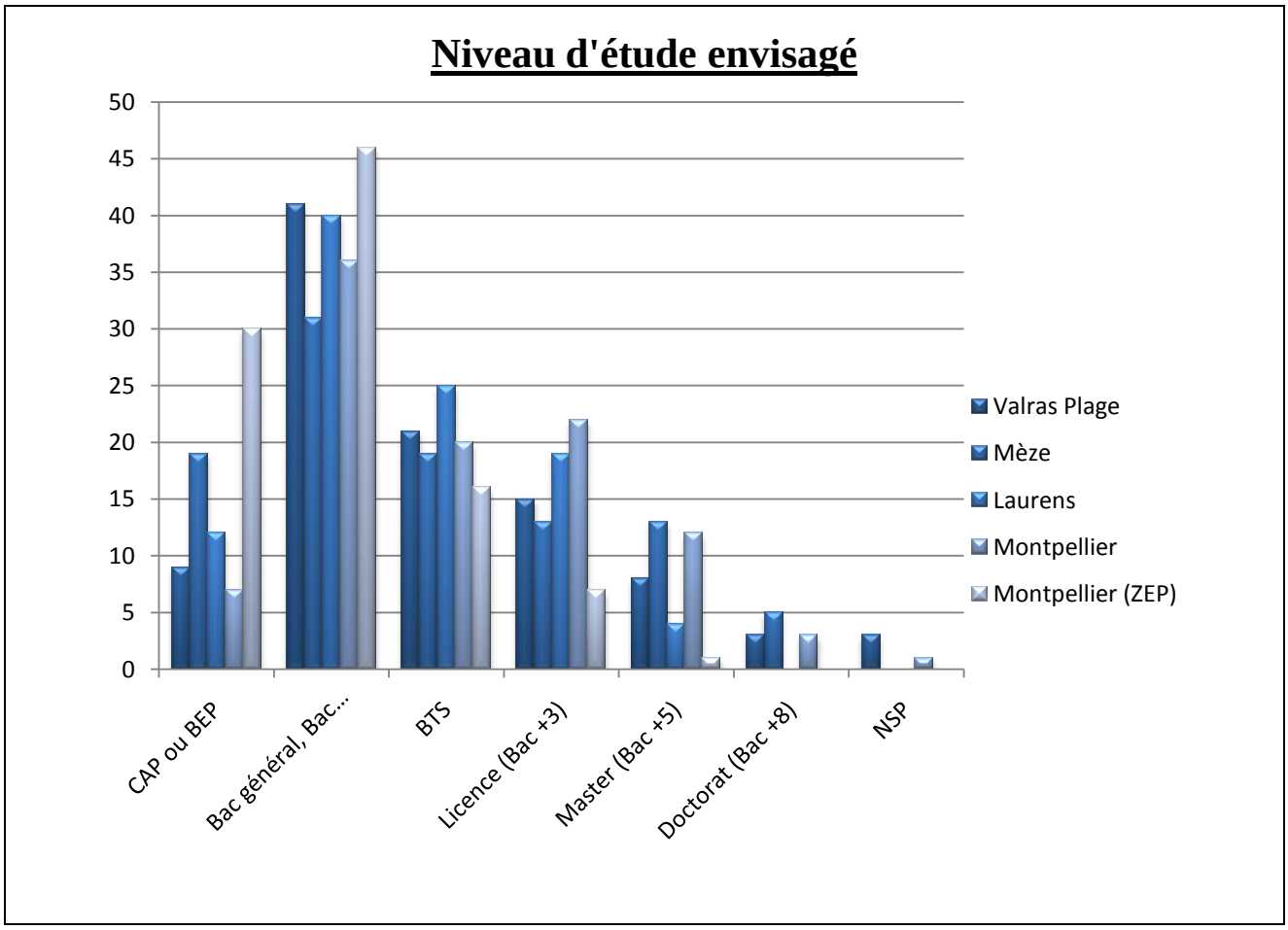
Cela peut s'expliquer par le coût du foncier qui est extrêmement onéreux à Montpellier, contrairement à la commune de Laurens qui est située dans l'arrière pays biterrois. En revanche, on peut constater que les logements sociaux sont plus nombreux en ville qu'à la campagne. Cela concerne plus de 30% en moyenne de la population urbaine sondée contre 12% en moyenne pour les communes rurales. En effet, cela entre dans le cadre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains[7] du 13 Décembre 2000 qui obligent les communes de plus de 3500 habitants comprises dans une agglomération de plus de 50000 habitants à proposer 20% de logements sociaux. Pour finir sur le logement, le logement social est plus développé sur le territoire de Montpellier ZEP avec 35% des familles.

- **Le niveau d'étude souhaité**

La tendance est sensiblement pareille pour les cinq lieux, où pour la majorité des personnes sondées, un baccalauréat est souhaité.

A Valras plage près de 41 % des familles envisagent le Baccalauréat pour leurs enfants et 8 % le CAP ou BEP. Les données recueillies à Mèze sont différentes : 29 % pour le niveau Baccalauréat et près de 23 % pour un certificat ou un brevet professionnel.

[7] Loi n° 2000-1208 (modifiée en mai 2011)



Ces différences s'atténuent au niveau des études supérieures. Ainsi à Valras Plage, qui est une zone aux revenus plus élevés que Mèze, les parents sont plus ambitieux pour leurs enfants.

Pour ce qui concerne Montpellier, les parents sont également ambitieux pour leurs enfants, 37% exigent au minimum un bac +3, dont 3% un bac +8.

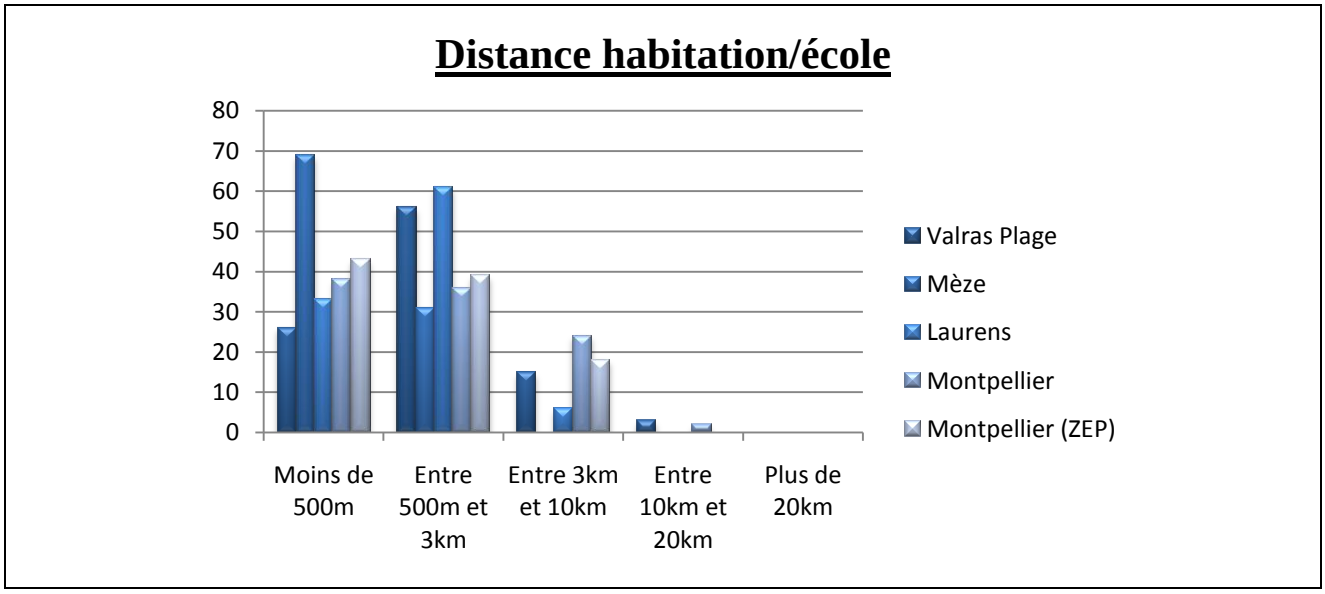
Dans la ZEP de Montpellier, tout comme à Laurens, les parents n'envisagent pas des études supérieures à 5 ans. Ils sont peu nombreux à espérer un master pour leurs enfants (4% pour Laurens et 1% pour Montpellier ZEP).

Ces informations sont en liens avec la publication de Marie Gouyon et Sophie Guérin, qui traite de l'implication des parents dans la scolarité : « 84% des parents d'enfants scolarisés en primaire déclarent avoir l'espoir qu'ils aillent jusqu'au baccalauréat ».

- **La distance habitation/école**

La distance du lieu d'école est majoritairement inférieure à 3km. On peut toutefois constater que

certains élèves, notamment à Valras et Montpellier, parcourent plus de 10km pour venir à l'école. Il s'agit surement de situation exceptionnelle car cela concerne 2 et 3% des élèves de ces lieux. C'est peut-être aussi le résultat de la suppression de la carte scolaire.

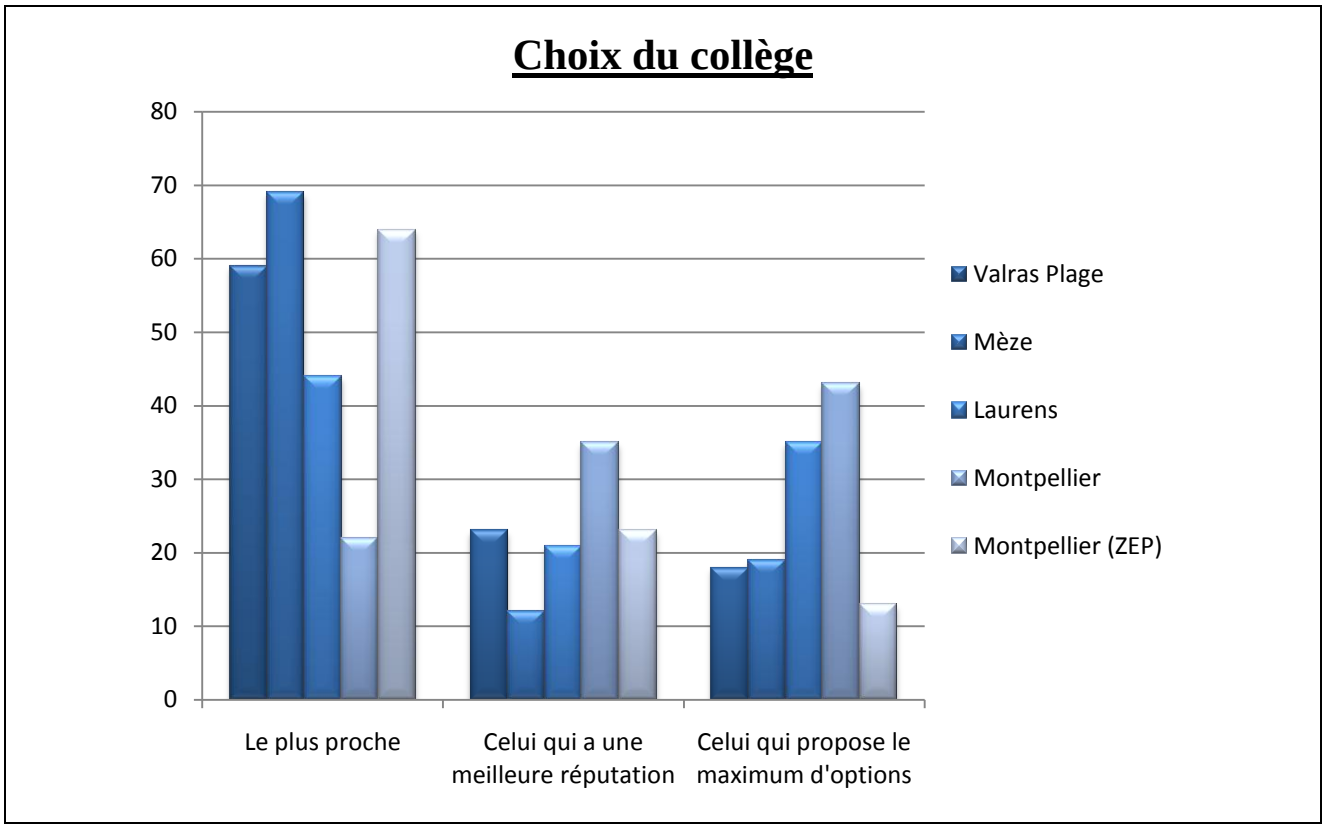


- **Le choix du collège**

La proximité du collège parait être un facteur déterminant par rapport à la réputation et aux options proposées, hormis pour les citadins de Montpellier.

En effet près de 60 % des parents de Valras Plage et de Mèze souhaitent envoyer leur enfant dans le collège le plus proche. De même pour les parents de Montpellier ZEP et de Laurens qui accordent une importance à la proximité plutôt qu'à la réputation.

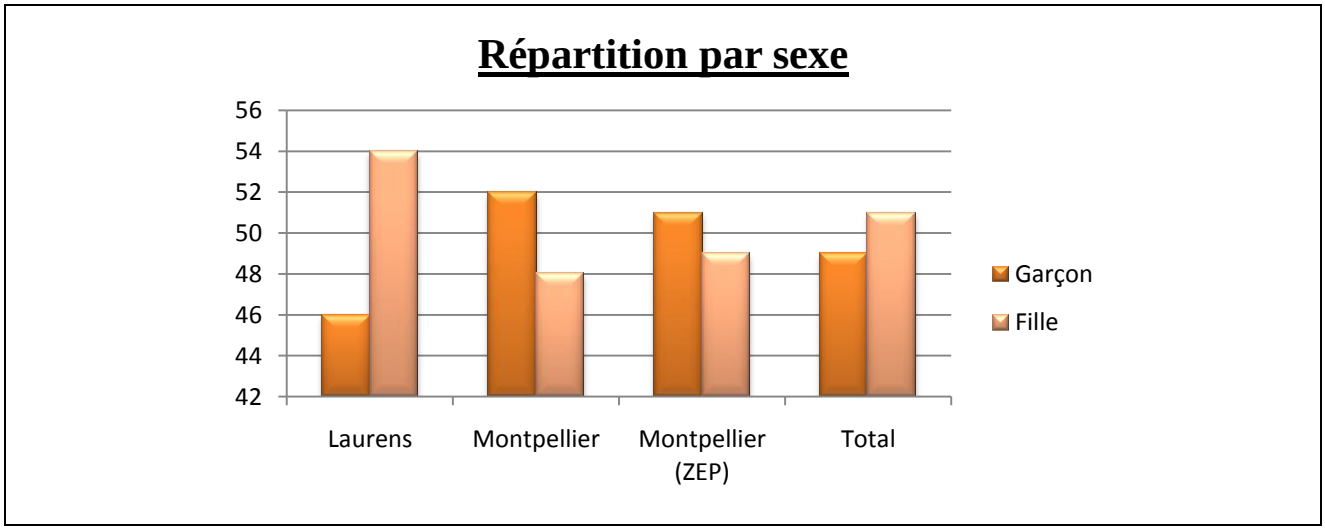
Ainsi, bien que ce soit la proximité et donc la praticité qui est prédominante, pour la plupart des parents, les options proposées occupent toutefois, une place importante dans leurs visions. En effet, à Montpellier, cet agrégat arrive en tête avec 44% de réponses. Il n'est pas négligeable pour les ruraux de Laurens avec 36%. Le souhait des parents envers l'offre optionnelle est sensiblement inférieur à Mèze (25 %), à Valras Plage (19%) et à Montpellier ZEP (14%).



D. Les élèves

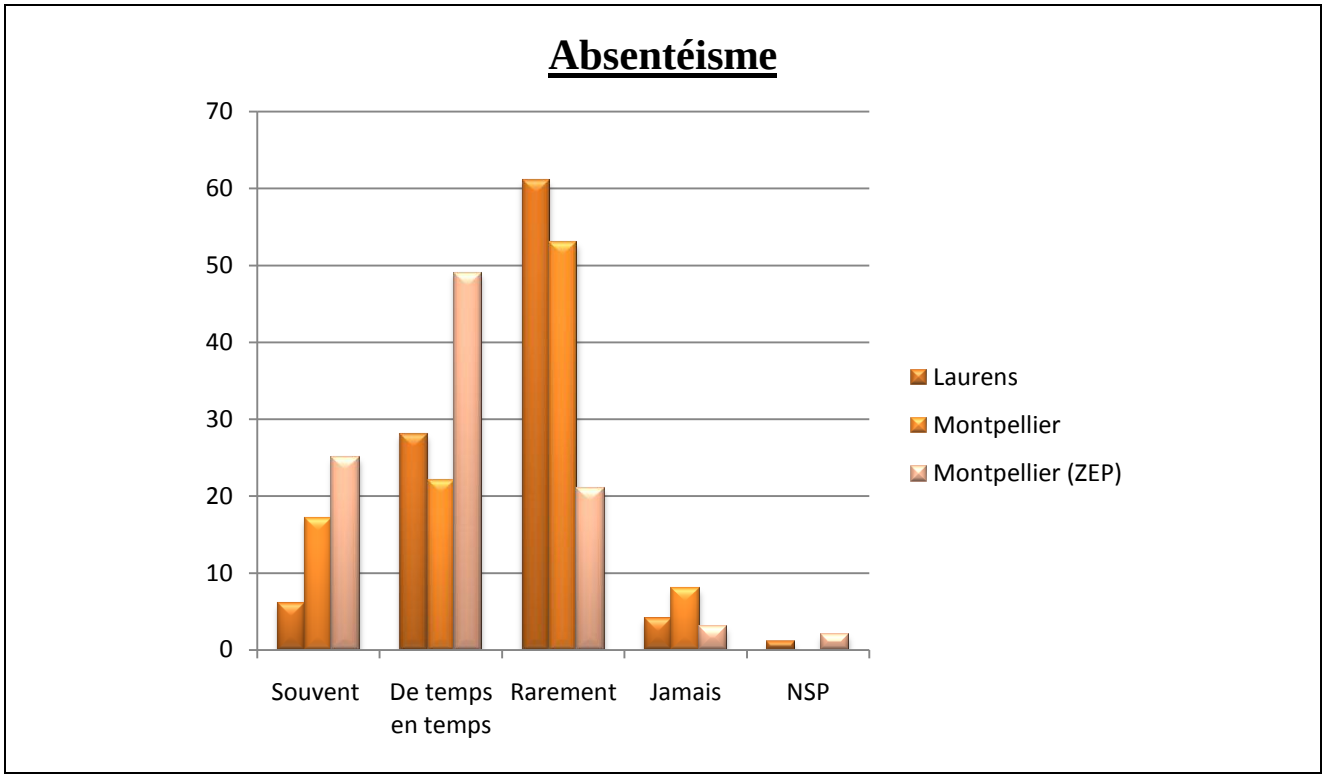
- **Répartition par sexe des élèves**

Parmi les élèves sondés, les filles sont majoritaires avec 51% contre 49% pour les garçons. Ce qui représente 95 filles pour 92 garçons. Cette tendance se confirme pour Laurens avec 54% contre 46%. En revanche, à Montpellier (rural et ZEP compris), les élèves sondés de sexe masculin sont plus nombreux.



- **Absentéisme des élèves**

Pour ce qui concerne l'absentéisme, les élèves qui déclarent être le plus souvent absent sont ceux de l'école Marc Bloch avec 25%, puis viennent ceux de l'école Rabelais avec 17% et enfin ceux de l'école rurale de la source avec 6%.



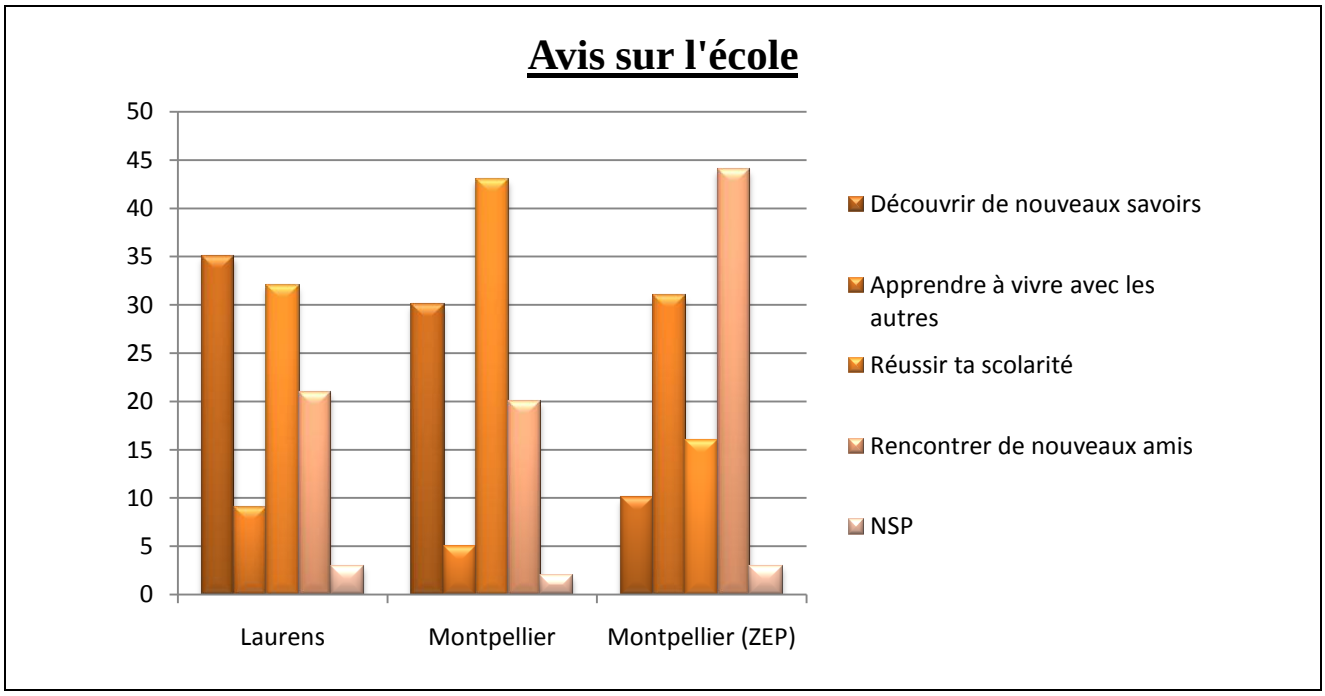
Si on additionne les résultats des élèves qui sont absents souvent et de temps en temps, on obtient 74% pour les élèves de ZEP, 39% pour les élèves citadins et 34% pour les élèves ruraux.

Nous pouvons déjà conclure que l'absentéisme est plus fort en ZEP que dans les autres zones étudiées.

- **Avis des élèves sur l'école en général**

Concernant l'opinion des élèves sur leur motivation à l'école, on peut constater que les avis sont partagés en fonction des lieux.

En rural, deux critères se détachent. Il s'agit de « découvrir de nouveaux savoirs » et « réussir sa scolarité ». Ils représentent respectivement 35 et 32% des sondés.



Pour l'école urbaine, le critère « réussir sa scolarité » prédomine avec 43%, puis vient ensuite « découvrir de nouveaux savoirs » avec 30%.

Enfin, pour l'école située en ZEP, les points de vue semblent également différents puisqu'il s'agit du critère « rencontrer de nouveaux amis » qui arrive en tête avec 44%, suivi du critère « apprendre à vivre avec les autres » pour 31% des sondés.

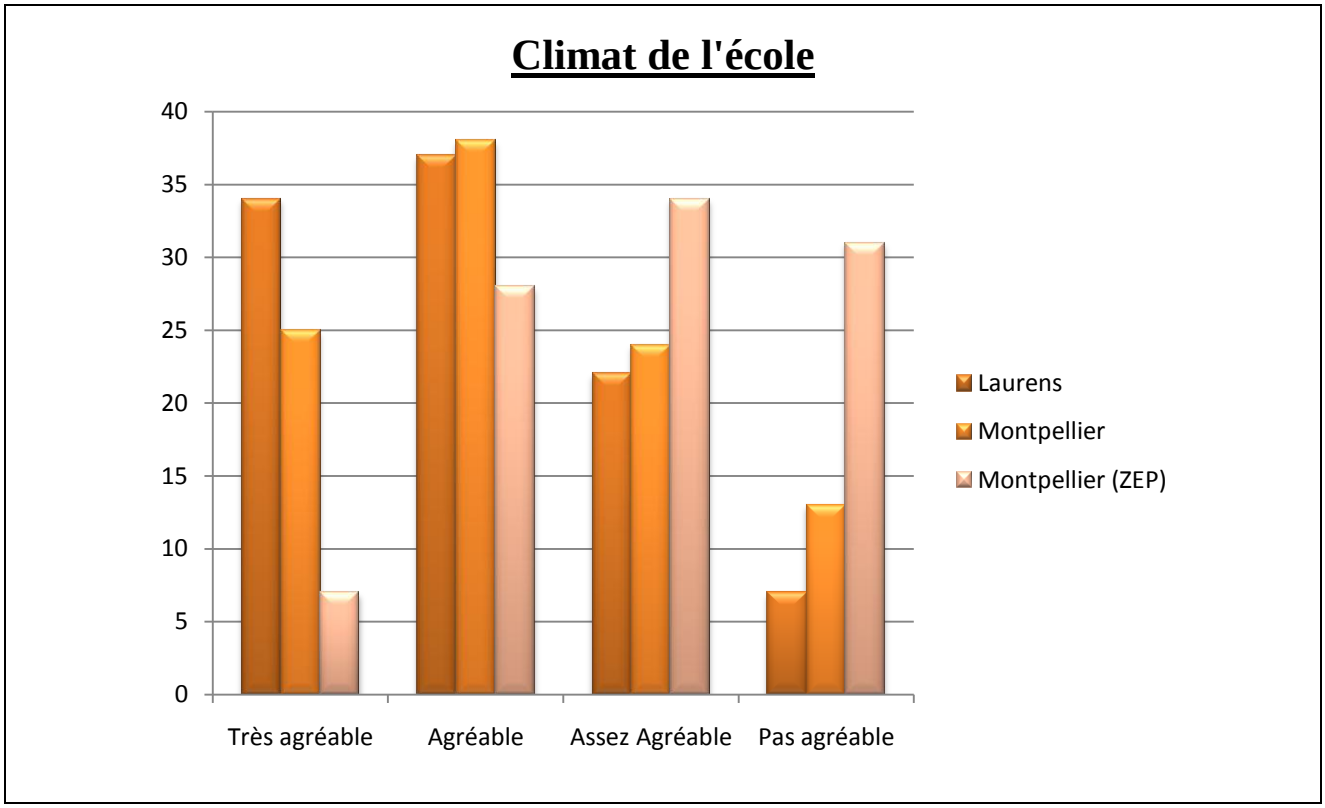
- **Climat de l'école**

Analysons maintenant le climat des écoles selon les élèves. Respectivement 34% et 38% des élèves ruraux et urbains estiment que leur école est « très agréable », alors que seulement 7% d'élèves de ZEP ont répondu de la sorte.

Si l'on compare les réponses en les additionnant en fonction des personnes qui trouvent l'école « agréable à très agréable » par rapport à ceux qui la trouve « assez agréable à pas agréable », on obtient les résultats suivants :

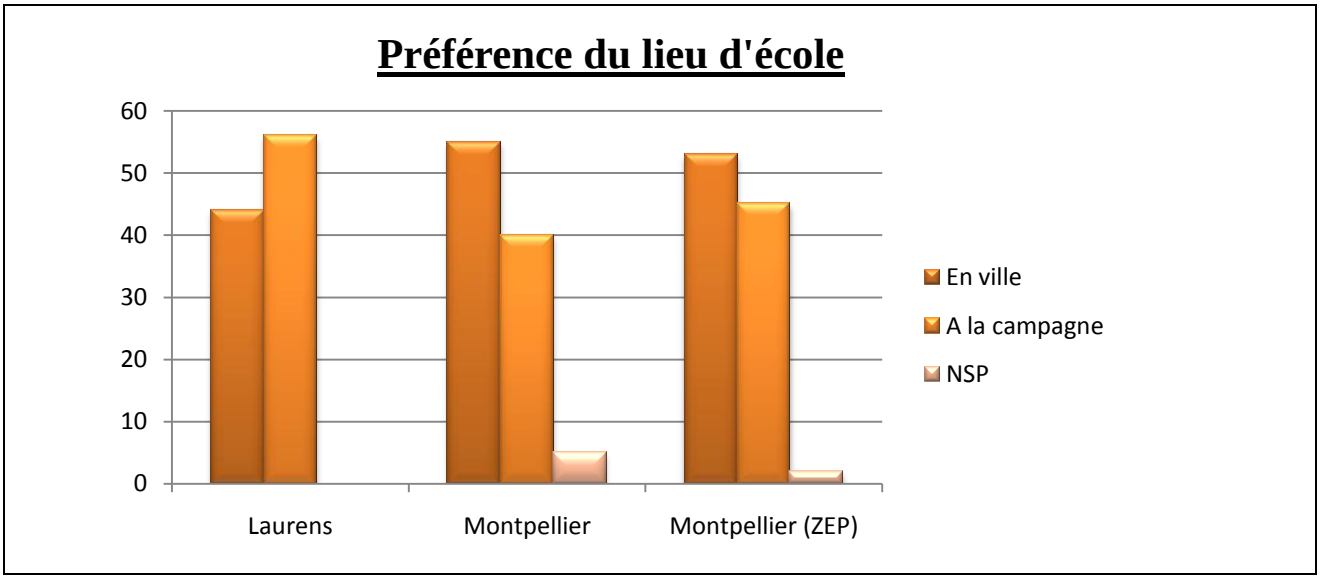
- Rural : 71% (agréable à très agréable) contre 29% (assez agréable à pas agréable)
- Urbain : 63% contre 37%
- ZEP : 35% contre 65%

On peut par conséquent en conclure que les élèves de ZEP estiment que le climat de leur école n'est pas spécialement agréable.



- **Préférence du lieu d'école**

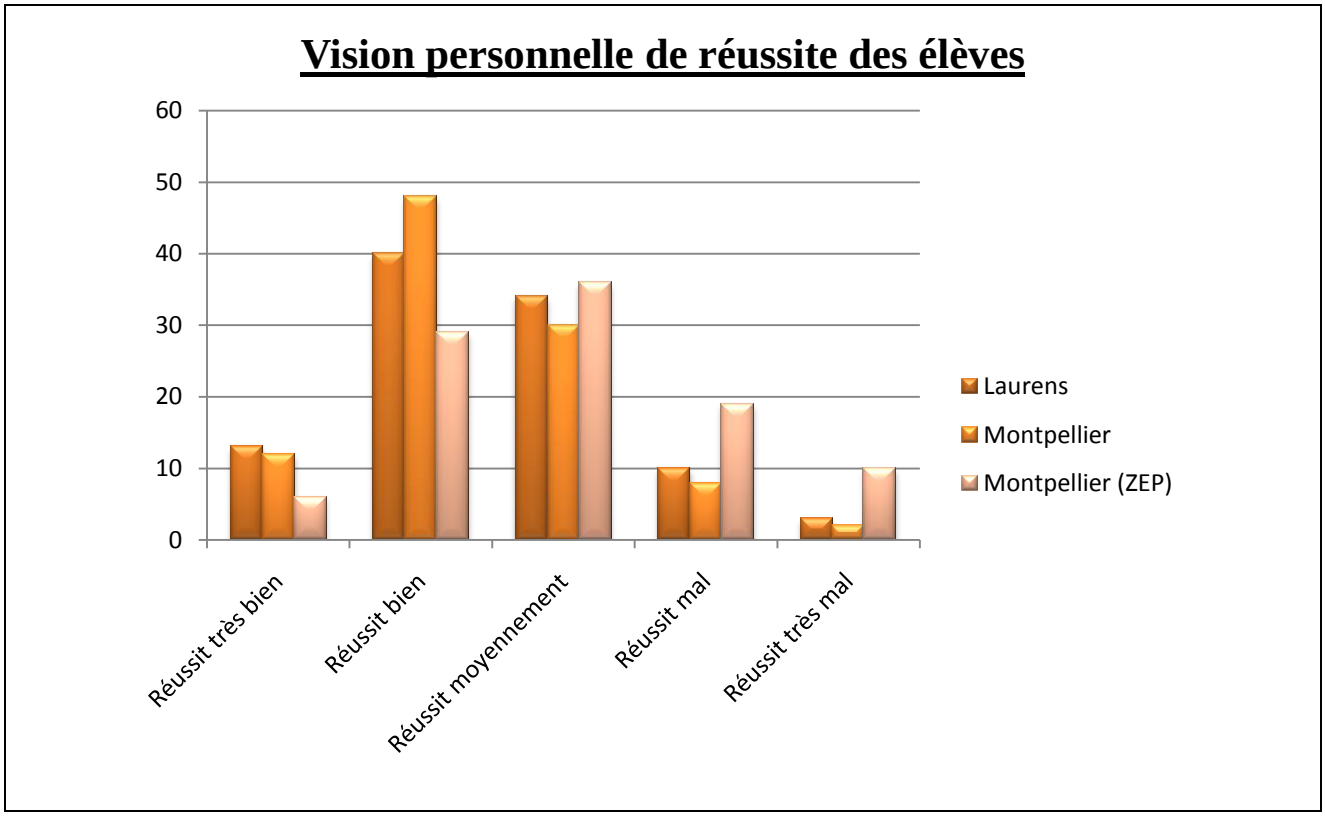
Les élèves majoritairement préfèrent le lieu d'école où ils se trouvent.



En effet, 56% des élèves étant scolarisés en milieu rural préfèrent être à la campagne plutôt qu'en

ville (contre 44%). Les élèves citadins, à l'instar de leurs camarades ruraux, préfèrent en moyenne à 54% d'entre eux être dans une école située en ville. A noter que 5% d'élèves de l'école Rabelais se sont abstenus de répondre, tandis que les élèves de l'école de la Source ont tous répondu à cette question. Quant aux élèves de ZEP, seulement une personne s'est abstenue.

- **Vision personnelle de réussite des élèves**



Cette question nous permet d'avoir une approche sur la vision de réussite qu'ont les élèves d'eux-mêmes. 13% des élèves ruraux ont le sentiment de réussir très bien, contre 12% pour les urbains et 6% pour les élèves de ZEP. En revanche, la tendance s'inverse pour les élèves qui estiment réussir très mal. En effet, 10% des élèves de ZEP ont ce sentiment contre 3% et 2%, pour les citadins et les ruraux.

La majorité des élèves estiment tout de même réussir « très bien à moyennement bien ». Cela concerne 87% des élèves ruraux, 90% des élèves urbains et 71% des élèves de ZEP.

On peut par ailleurs constater que 29% des élèves de ZEP pensent réussir « mal à très mal ». C'est un chiffre qui est assez éloquent. Par conséquent, on peut en conclure que les élèves de ZEP ont le sentiment de moins bien réussir que les élèves ruraux ou citadins

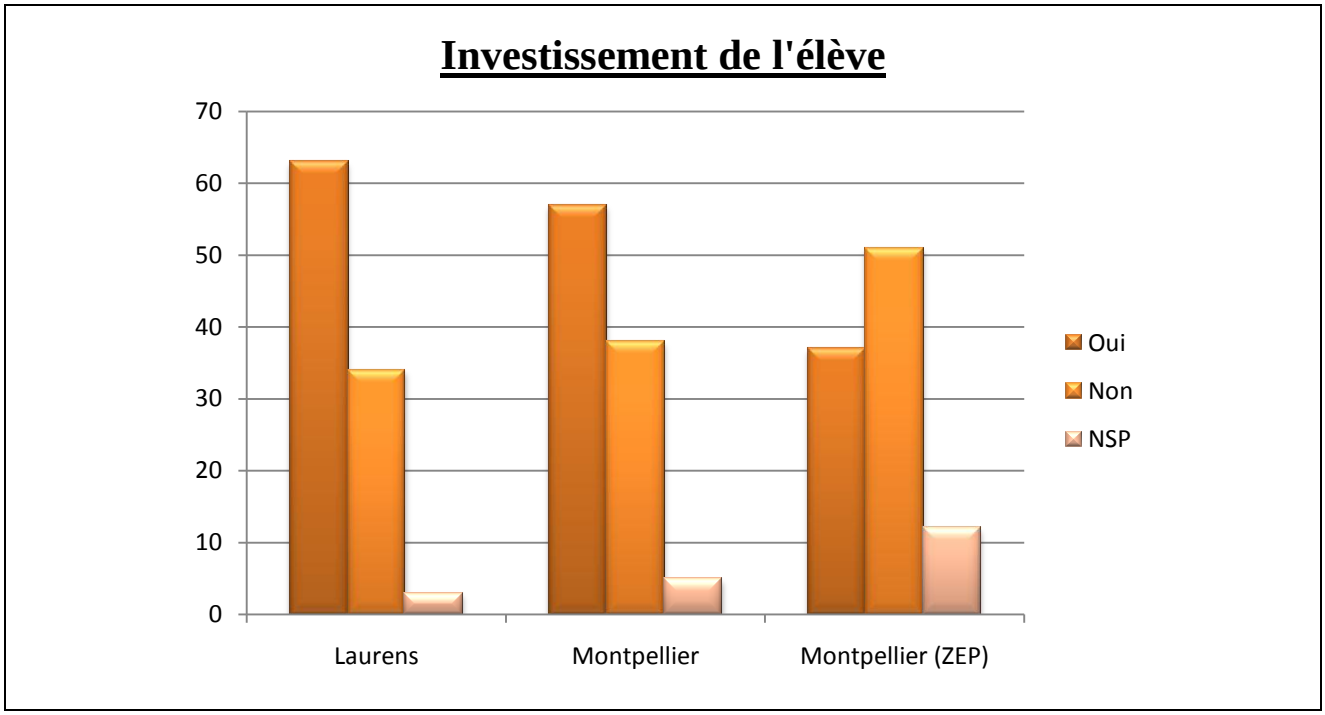
- **Investissement de l'élève**

A la question « est-ce que tu fais tout pour réussir à l'école ? », les élèves ruraux nous ont répondu « oui » à 63% contre 34% de « non »

Les élèves citadins nous ont répondu positivement à 57% contre 38% de réponses négatives.

Enfin, les élèves de ZEP ont une tendance inversée puisque 37% font les efforts nécessaires contre 51% qui affirment ne pas faire tout le nécessaire pour réussir à l'école. On peut également constater que le taux de non-réponse est de 12% pour les élèves de ZEP.

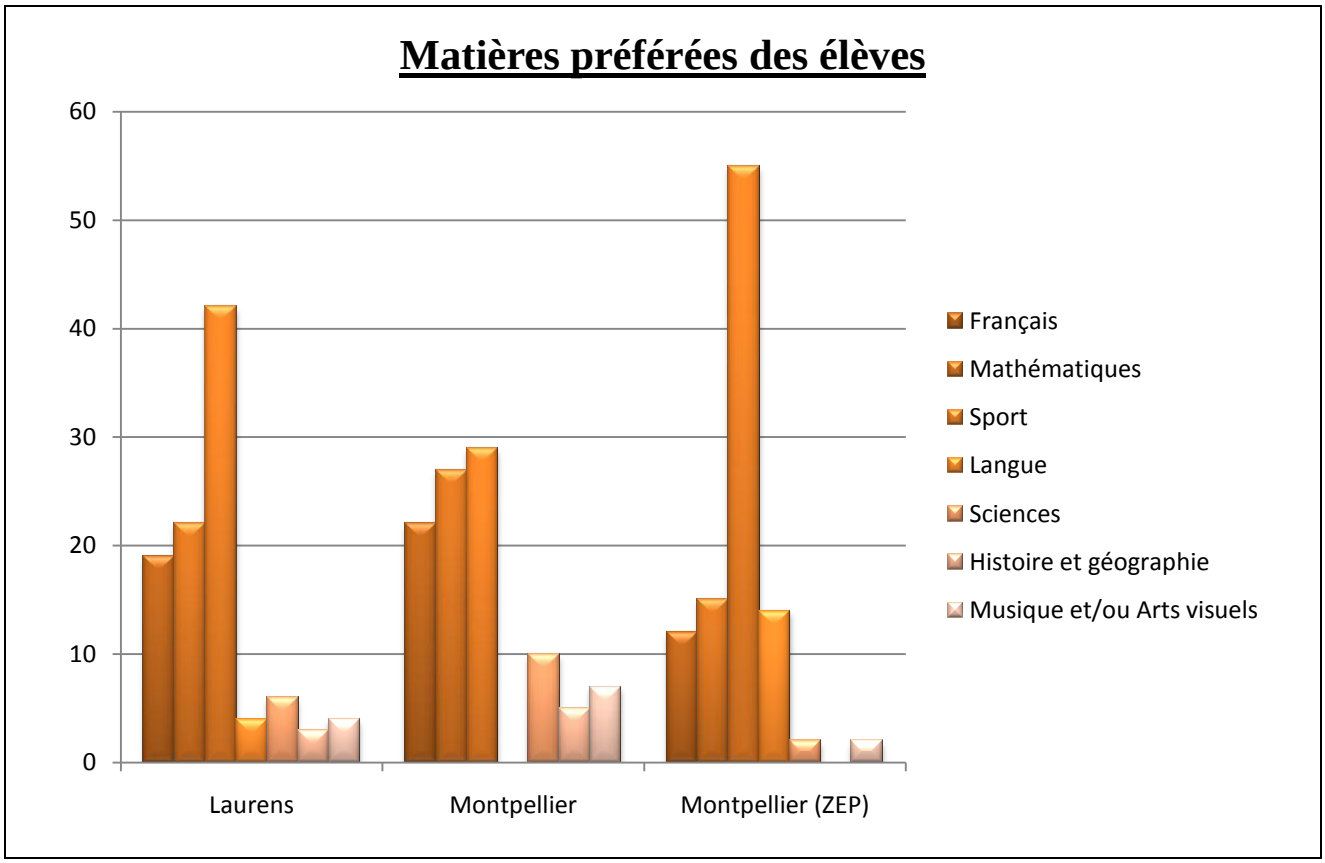
On peut en conclure que les élèves ruraux s'investissent davantage que leurs camarades citadins.



- **Matière préférée**

La matière préférée des élèves est sans conteste l'EPS[8] pour les trois lieux d'étude. Pour le rural, l'EPS est préférée à 42%, contre 22% pour les mathématiques et 19% pour le français. Les autres matières sont représentées entre 3 et 6% pour l'urbain, il en est de même. L'EPS, bien qu'elle soit moins en verve que dans le rural, est préférée à 29% contre 27% pour les mathématiques et 22% pour le français. Les autres matières sont représentées entre 5 et 10% hormis les langues que personne n'a sélectionnées.

[8] EPS : Education Physique et Sportive



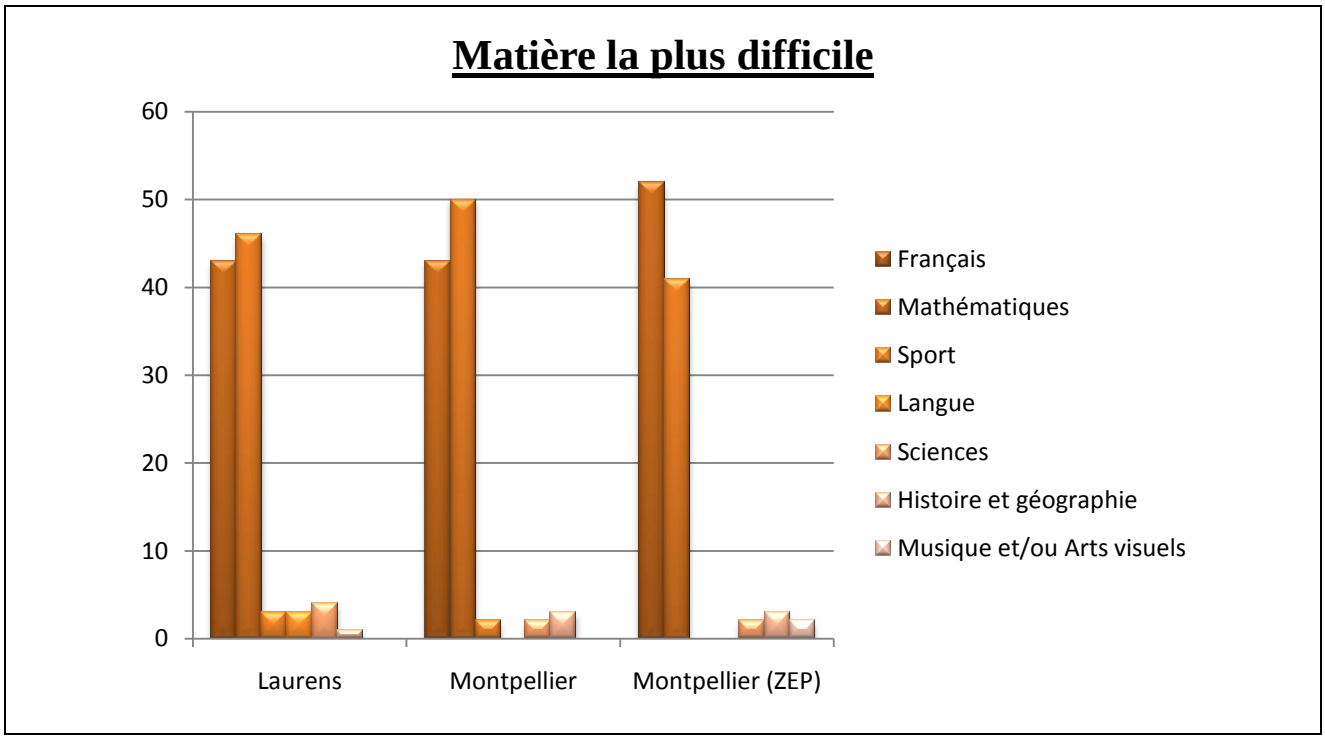
En ZEP, le sport atteint 55%, viennent ensuite les mathématiques avec 15%, les langues étrangères avec 14%, puis le français avec 12%. Les autres matières sont peu ou pas représentées (jusqu'à 2%).

On peut tisser cette analyse avec le rapport de Gouyon et Guérin, qui concerne en revanche le point de vue des collégiens sur la matière préférée. Par contre, les auteures différencient les sexes ; le sport arrive également en tête avec 40.3% pour les garçons.

- **Matière la plus difficile selon les élèves**

Pour les matières les plus difficiles, il s'agit sans surprise des mathématiques et du français. En rural, les mathématiques sont pour 46% des élèves la matière la plus difficile. Le français quant à lui est évalué difficile par 43% d'entre-eux. Les 11% restants sont répartis entre le sport, les langues, la musique et l'histoire/géographie. En urbain, la tendance est exactement la même puisque les mathématiques arrivent en tête avec 50%, puis vient le français avec 43%. Le reste des matières représente seulement 7%.

Enfin en ZEP, les avis sont identiques, même si cette fois-ci, il s'agit du français qui est vu comme la matière la plus difficile avec 52%. Les mathématiques suivent avec 41%.



En urbain, la tendance est exactement la même puisque les mathématiques arrivent en tête avec 50%, puis vient le français avec 43%. Le reste des matières représente seulement 7%.

Enfin en ZEP, les avis sont identiques, même si cette fois-ci, il s'agit du français qui est vu comme la matière la plus difficile avec 52%. Les mathématiques suivent avec 41%.

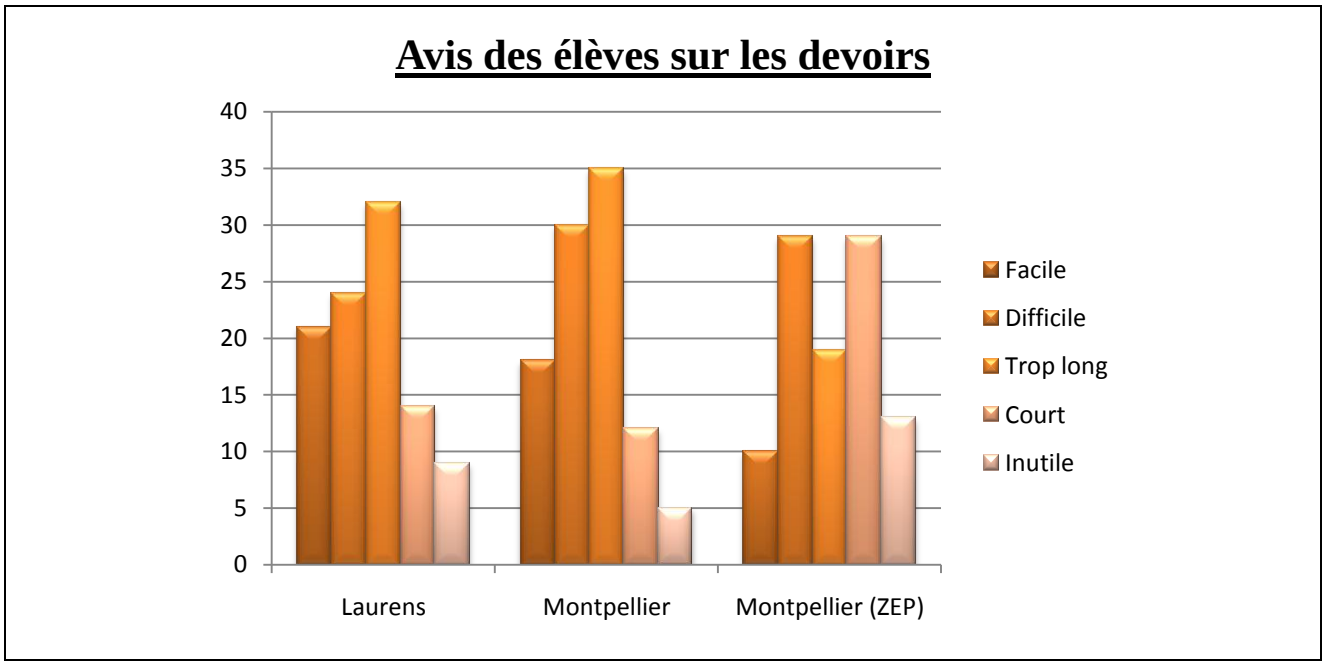
Les mathématiques et le français arrivent donc largement en tête ce qui peut s'expliquer par leurs volumes horaires à l'école primaire : cela représente 13 heures sur 24 hebdomadaires, au cycle des apprentissages fondamentaux, soit plus de la moitié du temps passé à l'école.

- **Avis des élèves sur les devoirs**

A Laurens (32%) comme Montpellier (35%, urbain), les élèves estiment pour la majorité d'entre eux que les devoirs sont « trop long » à faire.

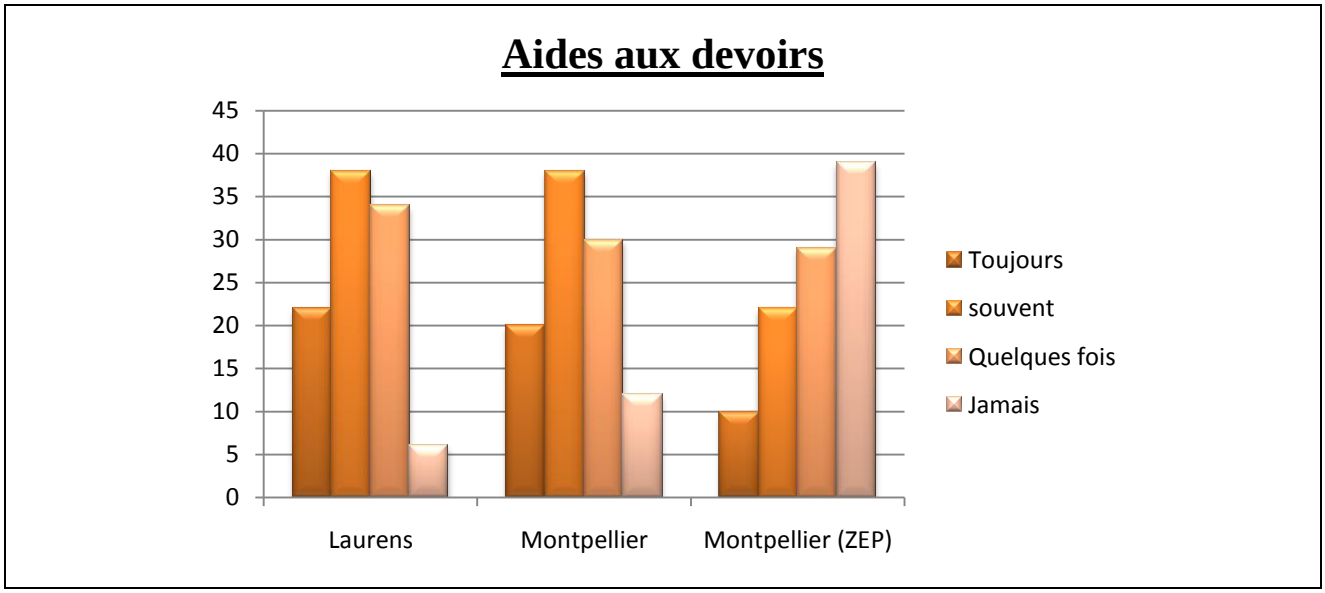
En règle générale, près d'un élève sur trois trouve les devoirs trop difficiles. Ils sont plus nombreux à estimer que le travail donné à la maison est plus long que court, sauf en ZEP où la tendance s'inverse. On peut constater également que les élèves qui estiment que les devoirs sont difficiles sont plus nombreux que ceux qui pensent que c'est facile.

Peu d'élèves estiment que les devoirs sont inutiles. Ils représentent 9% en rural, 5% en urbain et 13% en ZEP.



- **Aides aux devoirs**

Bien que les devoirs écrits soient interdits depuis 1964, une grande majorité des enseignants n'hésitent pas à en donner sous la pression parentale. Pour le rural et pour l'urbain, les données sont assez similaires. Il en est autrement pour la ZEP.



Pour ces deux lieux associés, en moyenne 21% d'entre eux sont toujours aidés tandis que 38% affirment être souvent aidés. 32% conçoivent être aidés quelquefois et enfin seulement 9% en moyenne avouent ne jamais être aidés.

Pour la ZEP, 10% affirment être toujours aidés alors que 22% disent être souvent aidés. 29%

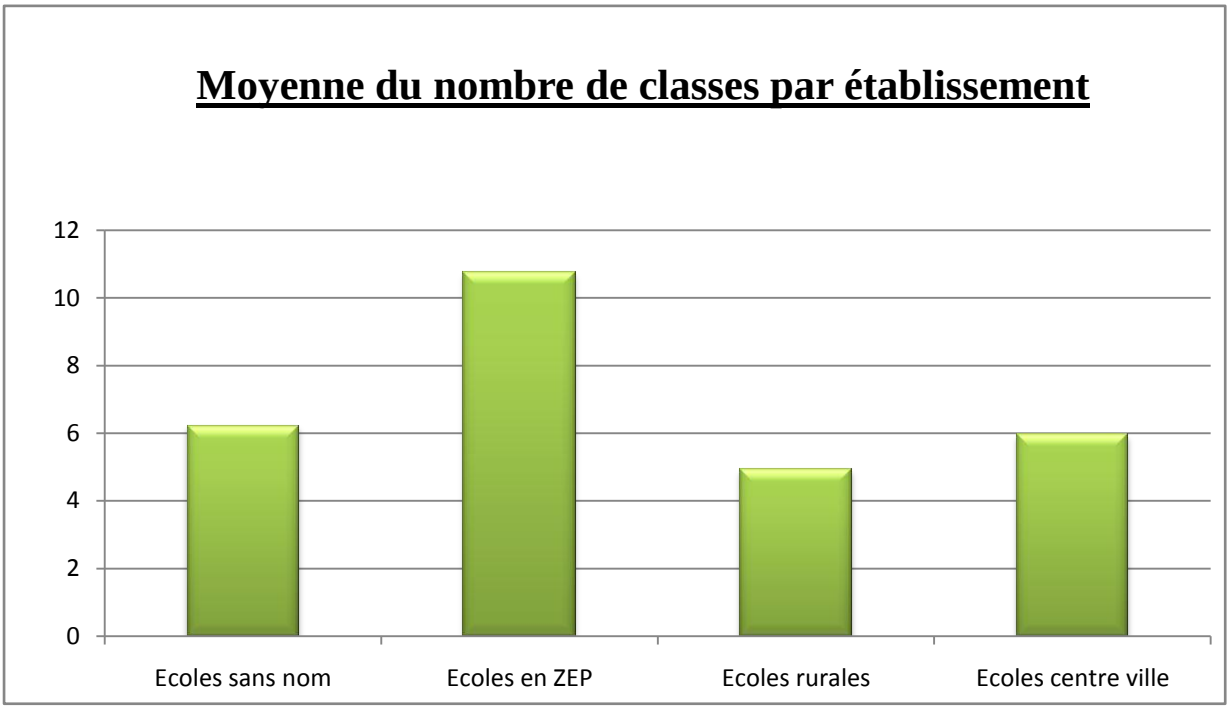
pensent être soutenus tandis que 39% avouent ne jamais l'être.

On peut ajouter à cette analyse par territoire, une analyse globale par niveau[9]. L'aide des parents va évoluer au cours de la scolarité de leurs enfants, elle passe de 19 heures mensuelles au CP, à 17 heures en CM2, pour atteindre 9 heures en troisième et 5 heures en terminale.

E. Les directeurs

- **Moyenne du nombre de classes par établissement**

Les directeurs sondés ont répondu de la manière suivante : il y a en moyenne 6,22 classes dans les



écoles dont le nom n'a pas été indiqué ; dans les écoles de centre ville il y a en moyenne 5,96 classes par établissement ; en ce qui concerne le milieu rural, il existe 4,93 classes par école. On note un fort écart avec les 10,75 classes des ZEP, cela peut s'expliquer par la politique de regroupement des écoles qui accroit considérablement le nombre de classe par établissement (de l'ordre du double).

- **Les effectifs des classes**

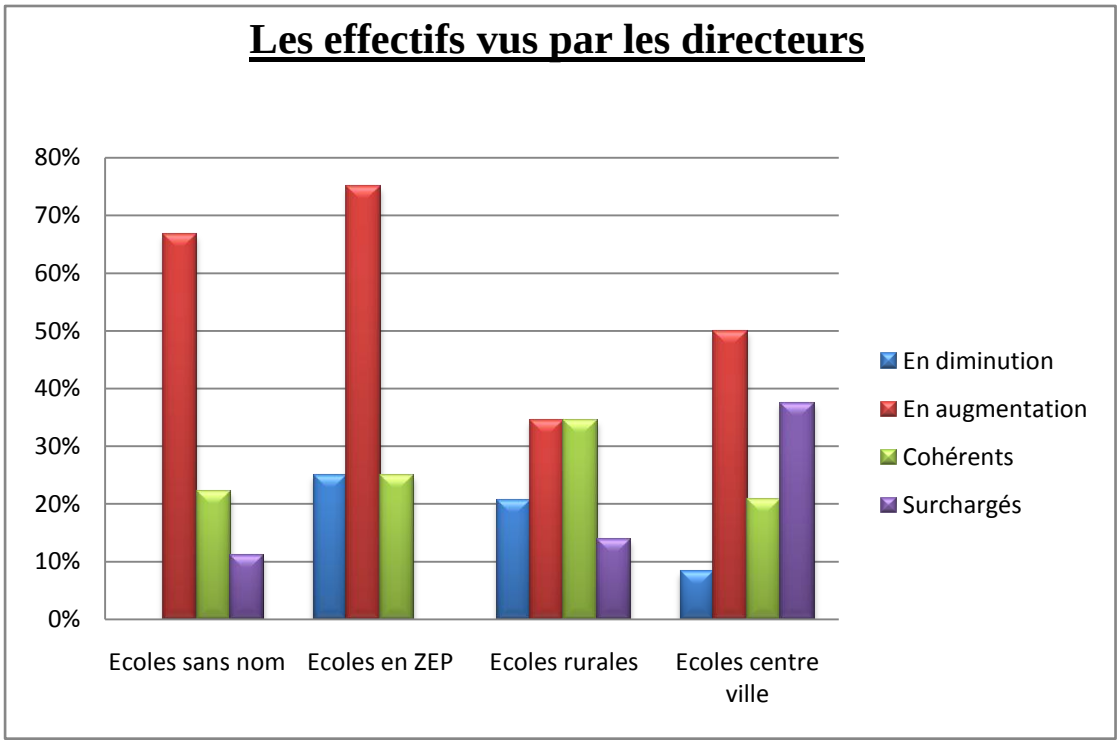
Les directeurs qui ont choisi de garder l'anonymat sont 67% à estimer que les effectifs des classes sont en augmentation, il est important de remarquer qu'aucun n'indique que les effectifs sont en

[9] Aide aux devoirs apportée par les parents INSEE première, n° 996, Décembre 2004

diminution.

Concernant les ZEP, un chiffre se détache nettement ,75% des directeurs considèrent que les effectifs sont en augmentation. Il s'agit du plus fort taux d'augmentation du tableau, même si l'on remarque que les directeurs des écoles du centre-ville et les écoles rurales pensent eux aussi que leurs effectifs augmentent, respectivement de 50% et de 34%.

En outre, un autre chiffre est à soulever concernant les ZEP, 0% des directeurs sondés estiment que les classes sont surchargées, ceci s'explique par le fait que dans cette zone les effectifs sont réduits. Contrairement aux écoles du centre-ville où les directeurs sont 38 % à partager la position selon laquelle les classes sont surchargées.

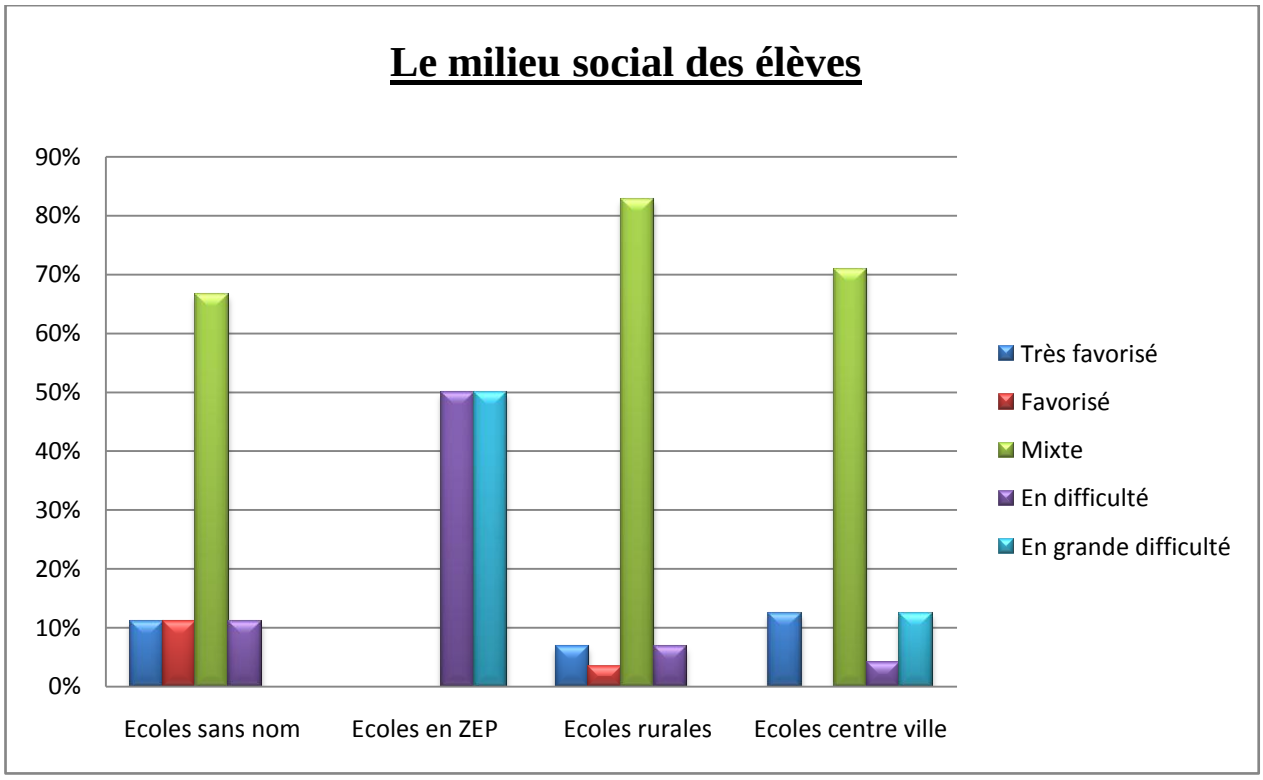


- **Le milieu social des élèves**

Au niveau des écoles se situant en ZEP, un constat est flagrant. Les directeurs estiment que 100% des élèves se trouvent dans un milieu social en difficulté ou en très grande difficulté. Aussi, on note que dans les écoles rurales et dans les écoles du centre-ville, les directeurs considèrent que les élèves proviennent de milieux mixtes, respectivement à 83% et 71%.

Il convient néanmoins de voir que la part des élèves en difficulté et en très grande difficulté est plus forte concernant les écoles du centre-ville. Selon les directeurs, elle s'élève à 17% en centre-ville, contre 7% en zone rurale (dont 0% en grande difficulté).

Quant aux écoles dont le nom et donc dont la localisation n'a pu être établie, 67% des directeurs constatent une mixité du milieu social chez leurs élèves, et une homogénéité entre les milieux très favorisé, favorisé et en difficulté s'élevant tous à 11% des directeurs sondés.

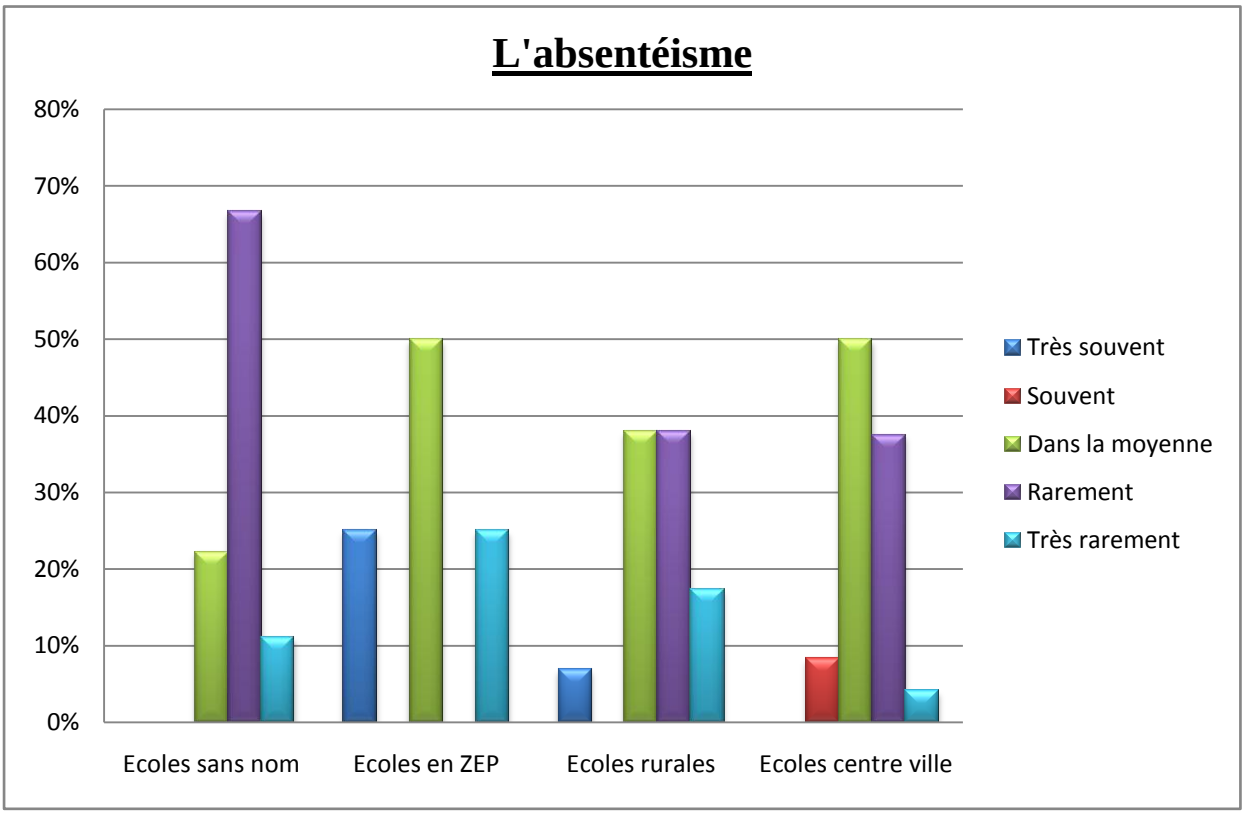


- **L'absentéisme à l'école**

En ZEP, 25% des directeurs pensent que leurs élèves sont absents très souvent. Ce chiffre constitue un écart important avec le chiffre des écoles rurales, un écart de 18 points de pourcentage entre les deux zones, les directeurs estimant à 7% que leurs élèves sont très souvent absents. Cet écart est d'autant plus accru dans la mesure où aucun des directeurs de centre-ville ne pensent que leurs élèves sont très souvent absents.

Egalement, 50% des directeurs d'établissements scolaires de ZEP et de centre-ville considèrent que l'absentéisme des élèves se situe dans la moyenne, contre 38% des directeurs d'école rurale.

En effet, il est possible de remarquer que ce sont dans les écoles rurales que les directeurs estiment que les élèves sont le moins souvent absents, à 55% (si l'on additionne le taux des directeurs pensant que les élèves sont rarement absents 38% et très rarement absents 17%). Les directeurs d'école du centre-ville estiment quant à eux à 42% que l'absentéisme scolaire est faible (38% pensent que leurs élèvent sont rarement absents et 4% très rarement absents).

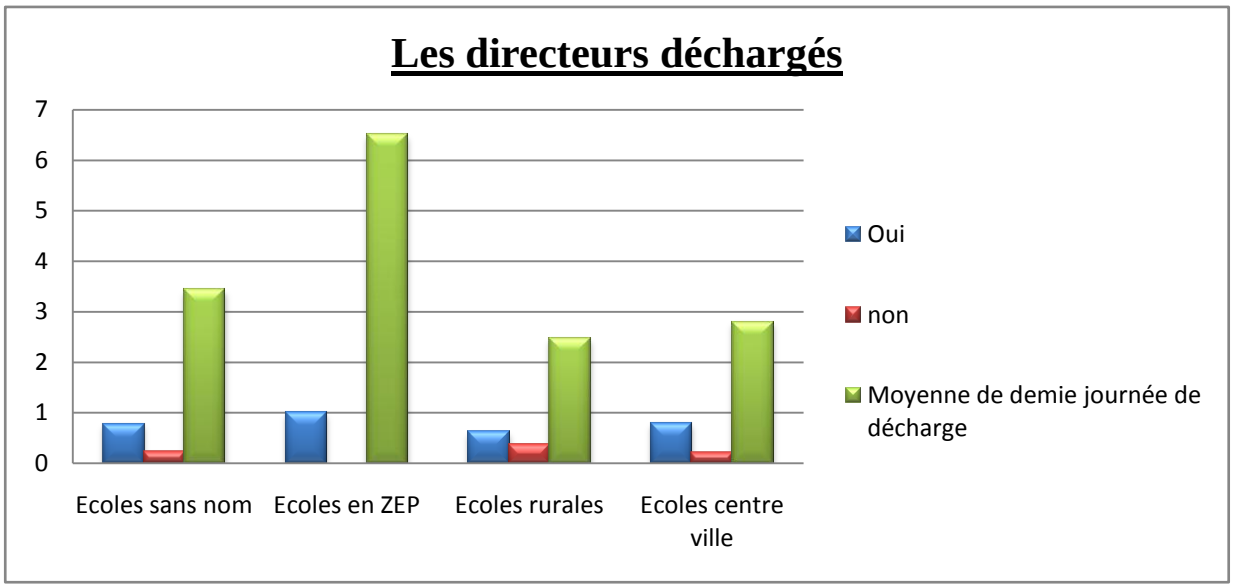


- **Les décharges**

Un chiffre ressort nettement du tableau, 100% des directeurs de ZEP nous on répondu qu'ils disposaient d'une décharge. Même si toutefois, l'on remarque que la majorité des directeurs sont déchargés, 78% des directeurs d'école non nommés, 79% des directeurs d'école du centre-ville et une part plus faible pour les directeurs d'écoles rurales qui sont déchargés à 62%.

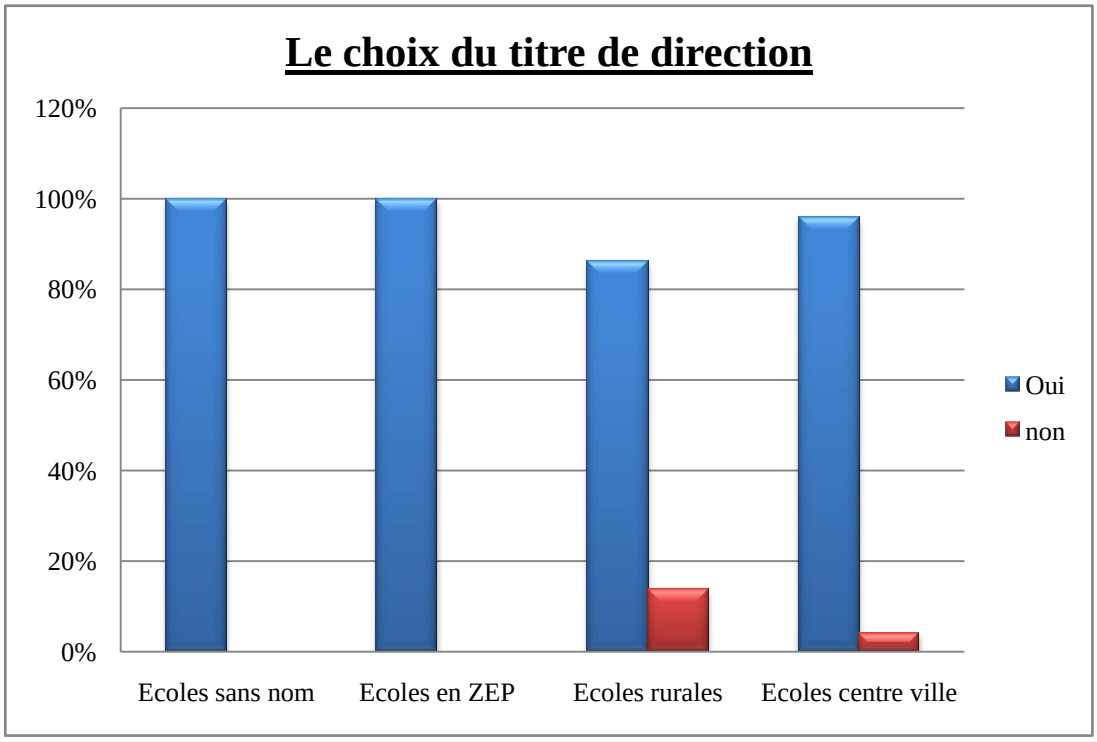
Il est possible de souligner de surcroît, que les directeurs de ZEP sont en moyenne déchargés 6,5 demi-journées par semaine. Soit environ 2,5 fois plus de demies journées que pour les directeurs des écoles rurales et des écoles du centre-ville qui se voient respectivement déchargés en moyenne de 2,47 et 2,8 demies journées par semaine.

Cela s'explique car depuis la rentrée 2006 les directeurs des écoles de 4 classes ont une décharge d'enseignement d'une journée par semaine. Les petites écoles rurales ne sont donc pas déchargées.



- **Titre de direction**

Il est intéressant de constater que la quasi-totalité des directeurs d'école ont choisi leur titre de direction. C'est le cas en ZEP où 100% des directeurs ont choisi leur titre, tout comme dans les écoles non localisées. Puis, vient les directeurs d'école du centre-ville à 96%. Cependant, au niveau



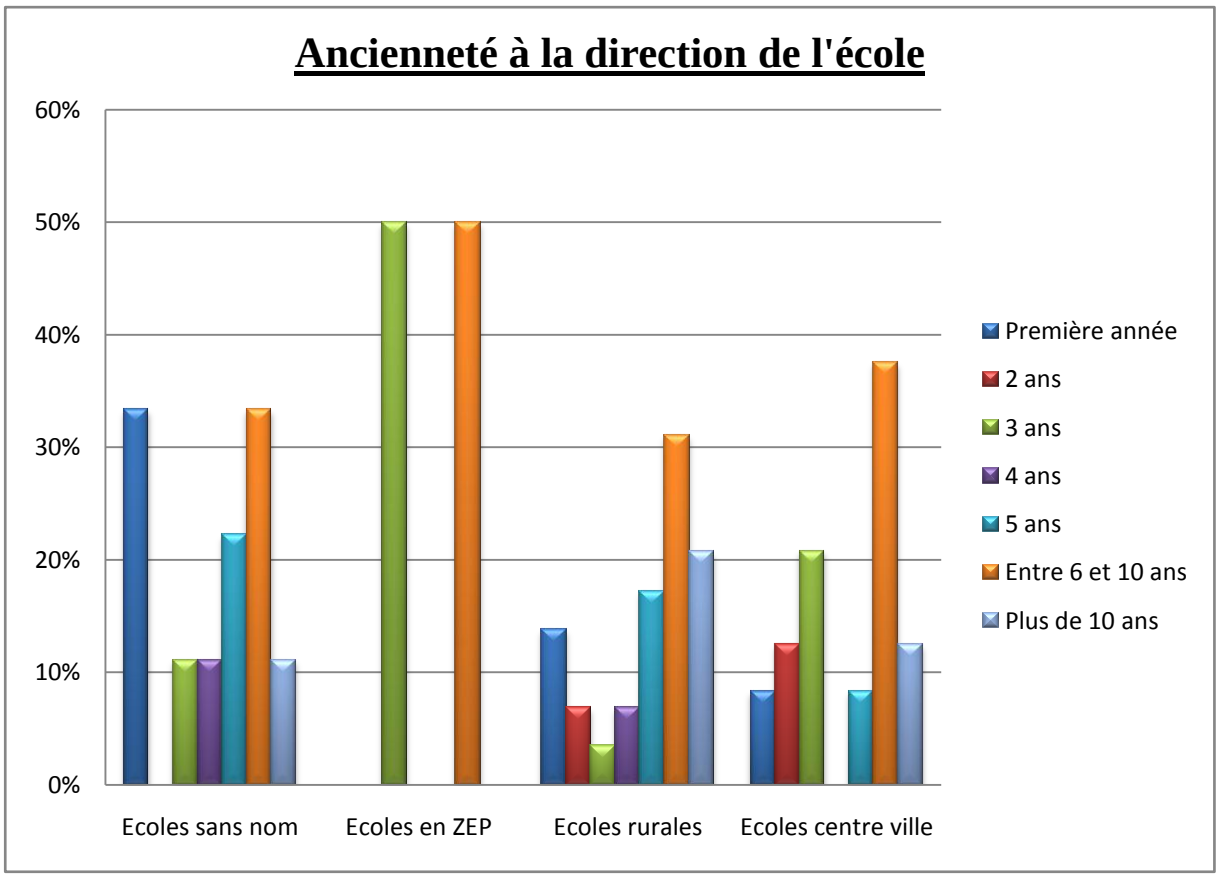
de l'école rurale, 14% des directeurs n'ont pas choisi de prendre en charge cette responsabilité.

- **Ancienneté à la direction de l'école**

En ZEP, aucun directeur n'exerce depuis moins de deux années, le taux s'élève à 21% en école rurale ainsi que dans les écoles du centre-ville.

Les directeurs des ZEP sont ainsi 50% à posséder une ancienneté de plus de 6 ans (dont 0% de plus de 10 ans). Les directeurs d'école du centre-ville sont 51% à avoir une ancienneté de plus de 6 ans (dont 13% depuis plus de 10 ans).

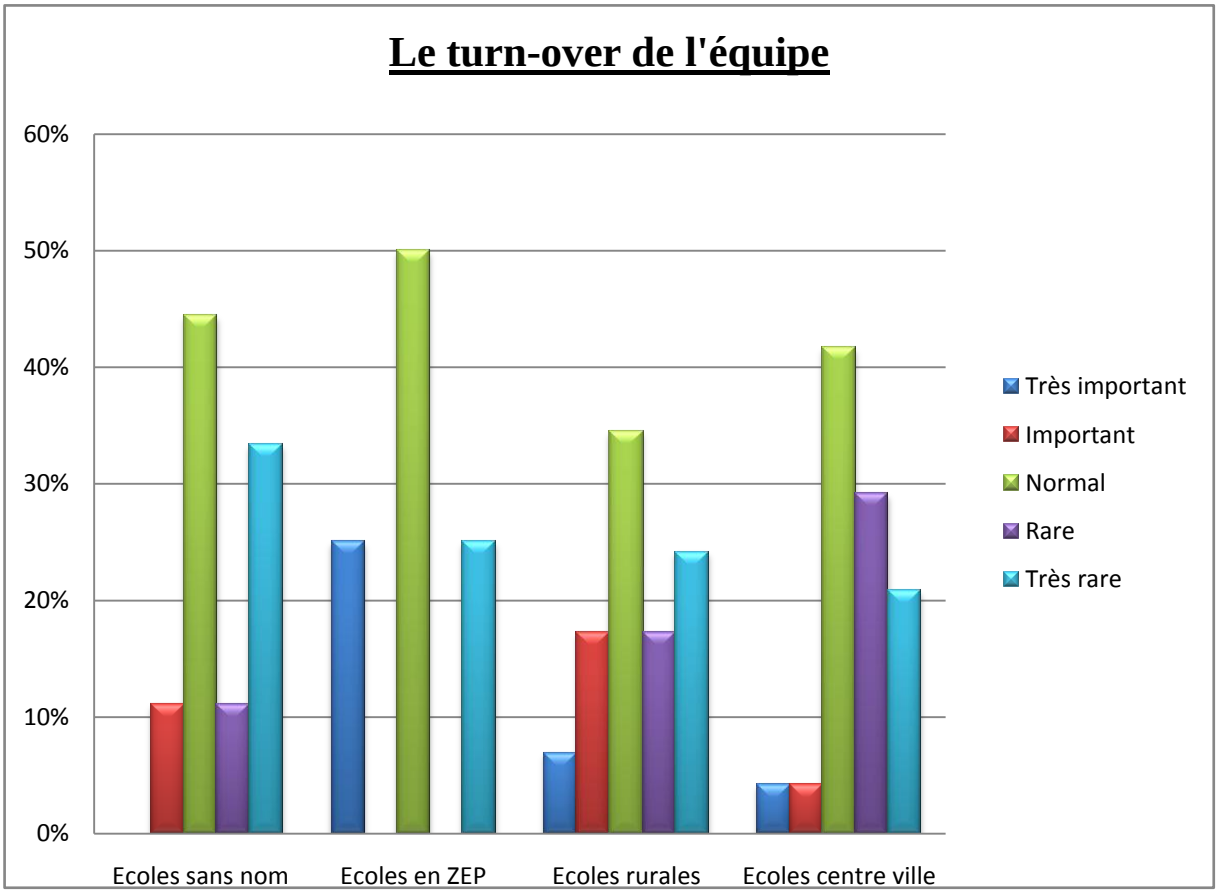
Enfin, les directeurs d'école rurale sont 52% à avoir une ancienneté de plus de 6 ans (dont 21% depuis plus de 10 ans). Ce constat se justifie car les écoles se situant dans de tout petits villages, sont composées d'une unique classe : le maître va donc être enseignant et directeur toute sa carrière.



- **Le turn-over de l'équipe**

Parmi les directeurs de ZEP qui ont répondu à notre questionnaire, 25% estiment que le turn-over est très important. Ils sont seulement 7% à le penser dans les écoles rurales et 4% dans les écoles du centre-ville.

Dans les écoles rurales, 41 % des directeurs considèrent que le turn-over est rare et très rare. Ils sont même 50% dans les écoles du centre-ville à le penser. On constate que le lieu est lié au turn-over de l'équipe. Lequel sera plus important en ZEP et moindre en zone rural et centre ville.

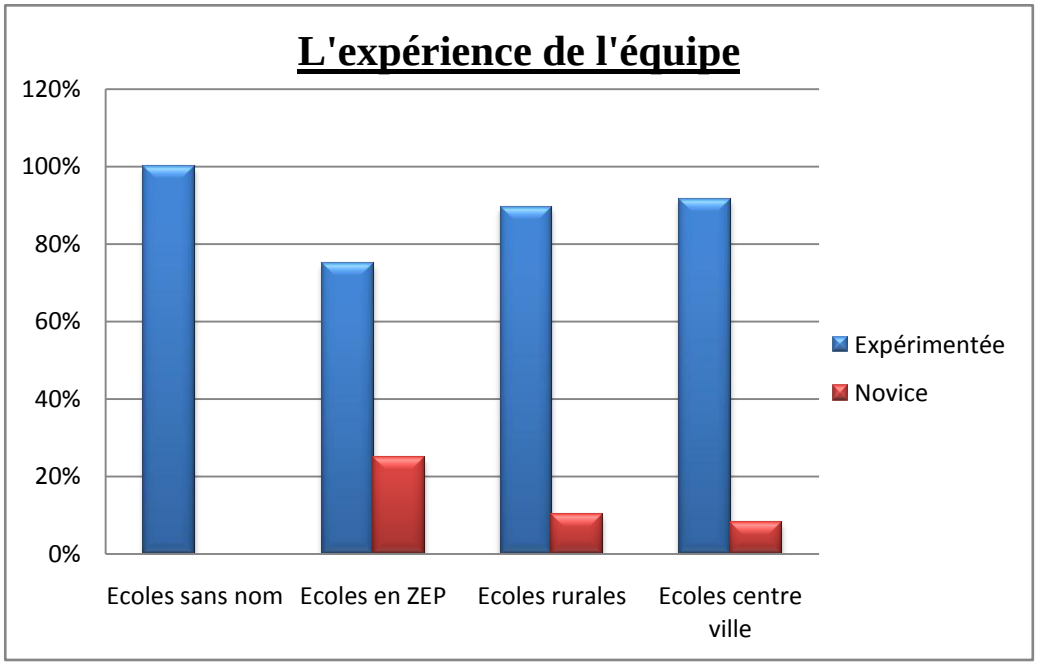


- **Expérience de l'équipe éducative**

Les directeurs ont indiqué que c'est en ZEP que l'équipe enseignante est la moins expérimentée. 25% des directeurs ont répondu que l'équipe enseignante était novice.

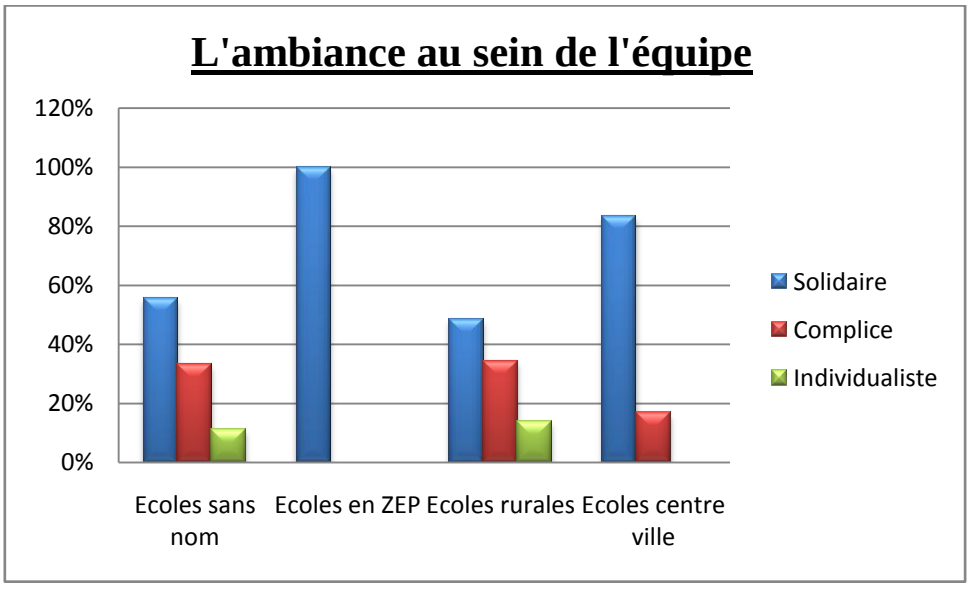
A l'inverse, les directeurs répondent à 90% dans les écoles rurales et à 92% dans les écoles du centre ville que l'équipe enseignante est expérimentée. Ceci se justifie par la tradition controversée

qui consiste à envoyer les enseignants novices en ZEP.



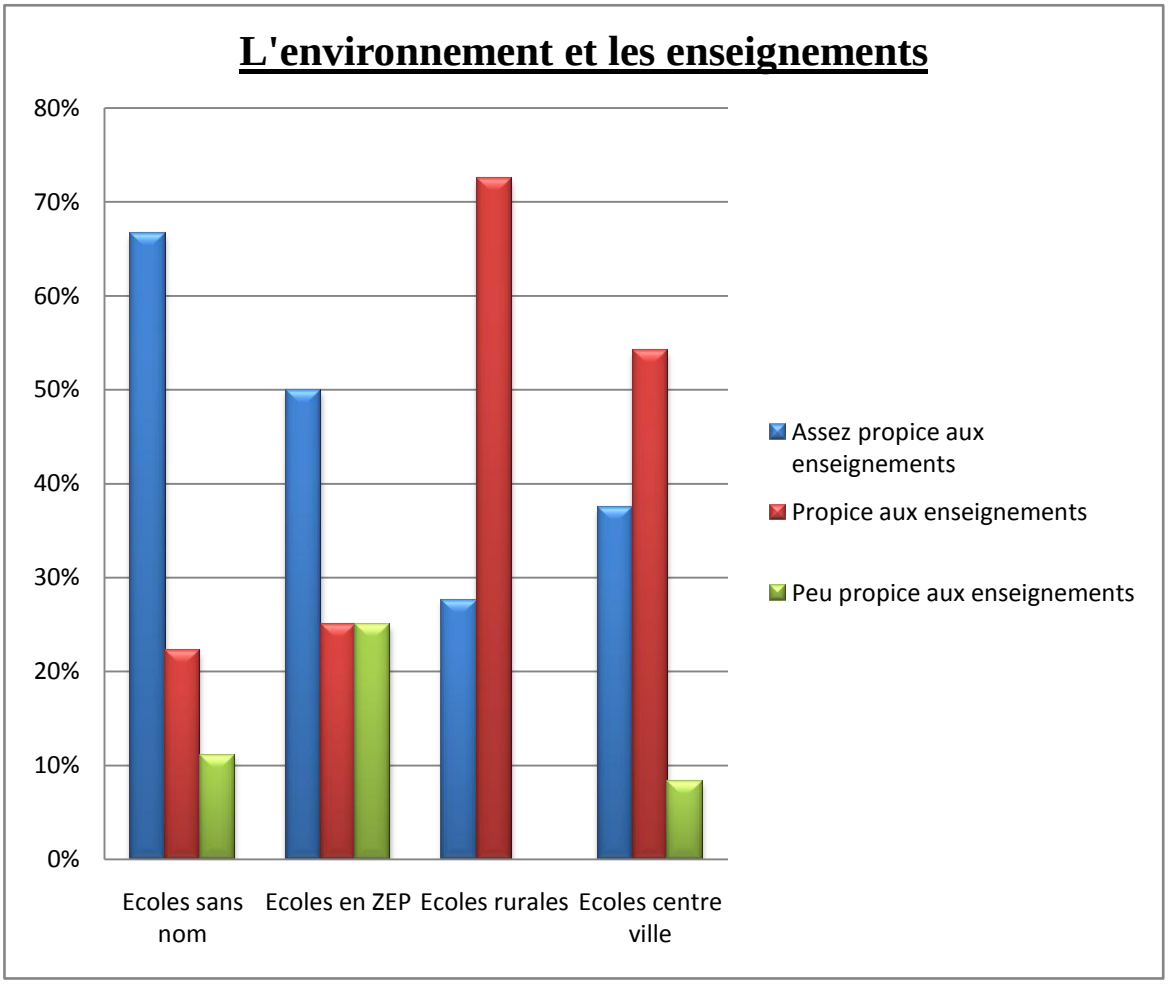
- **Ambiance de l'équipe**

Tous les directeurs de ZEP nous ont répondu que l'équipe enseignante était solidaire. Ce n'est pas le cas en zone rurale, où 14% des directeurs pensent que l'équipe est individualiste. Cette idée n'est pas partagée par les directeurs d'école de centre ville. La complicité des équipes est majoritaire avec 34% des sondés dans les équipes pédagogiques des écoles rurales. Ceci est antagoniste à l'individualisme, ce qui reflète une hétérogénéité de points de vue.



- **La qualité de l'environnement avec les enseignements**

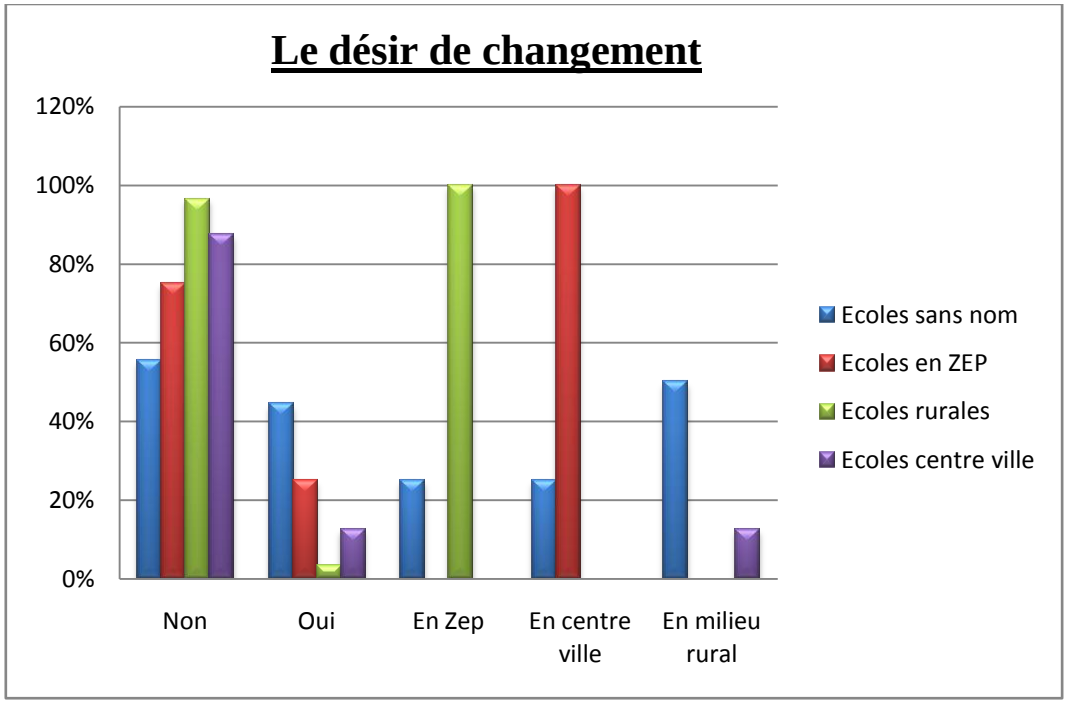
72% des directeurs d'école rurale ont considéré que le lieu de l'école était propice aux enseignements. Ceci se corrèle avec la qualité de vie à la campagne. Cette part est nettement plus faible dans les ZEP où seulement 25% des directeurs estiment que le lieu est propice aux enseignements. Les directeurs d'école de centre-ville, pensent quant à eux à 54% que le lieu est propice aux enseignements. Aussi, 25% des directeurs de ZEP considèrent leurs établissements peu propices aux enseignements contre 8% pour les directeurs d'école du centre-ville et même 0% des directeurs d'école rurale. Ces données sont à mettre en lien avec l'urbanisme local.



- **Le départ des maitres dans un autre lieu**

Globalement, les directeurs sont majoritairement satisfaits de leur lieu de direction. 97% des directeurs d'école rurale ne souhaitent pas changer de lieux de direction, 88% des directeurs d'école de centre-ville aussi. Toutefois, 25 % des directeurs d'école en ZEP souhaiteraient échanger leur

place pour une direction dans un autre lieu, qui à 100% serait le centre-ville. Ces données se justifient surement par la construction de la vie familiale et foncière des directeurs à proximité de leur établissement scolaire.



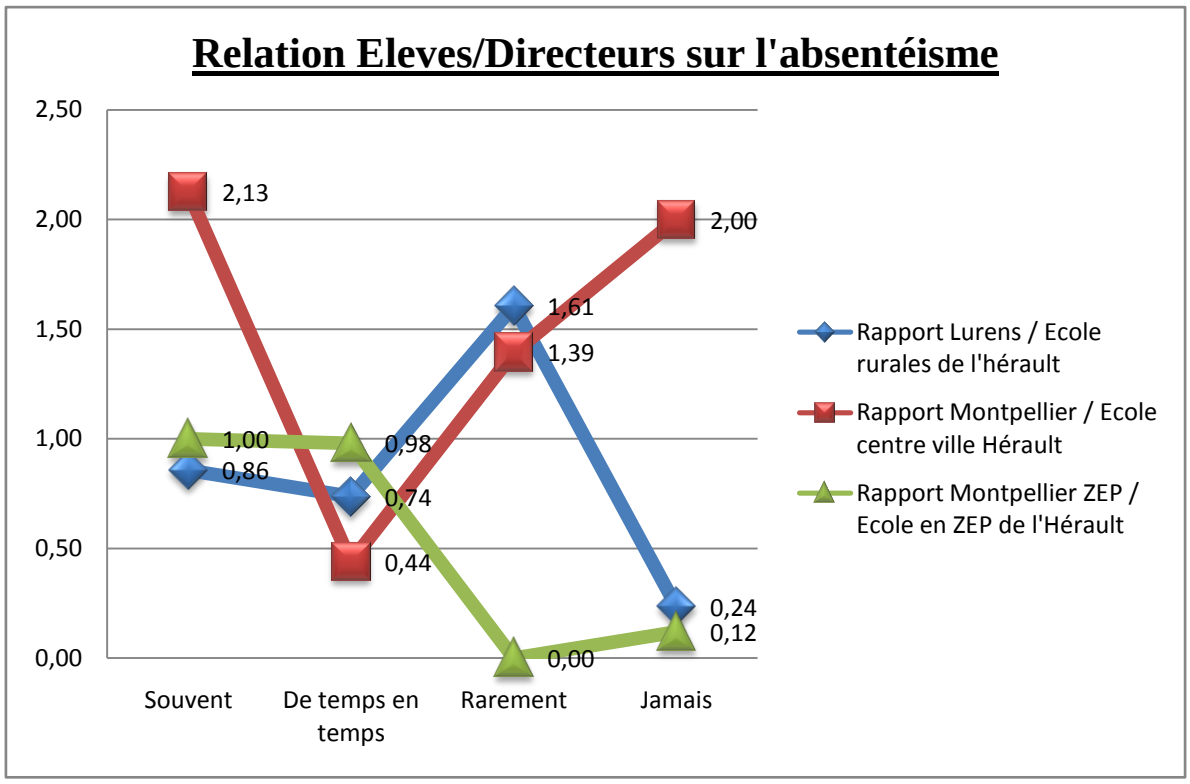
II. Analyse croisée des données prélevées sur le terrain

A. L'absentéisme

L'égalité des chances passe par la lutte contre l'absentéisme scolaire, l'assiduité est donc la condition première de la réussite d'un élève. C'est un sujet sensible qui est évoqué régulièrement, notamment dans les circulaires des bulletins officiels de l'éducation nationale. La dernière date du 3 février 2011 et s'intitule « vaincre l'absentéisme ».

Nous allons à présent croiser les informations issues de la vision des élèves de cycle 3 ainsi que celle des directeurs de l'Hérault, en fonction du lieu.

Le rapport Montpellier ZEP et les écoles en ZEP est statistiquement significatif (rapport=1) pour les items *souvent* et de *temps en temps*. Les élèves de l'école Marc Bloch et des directeurs d'écoles de l'Hérault s'accordent sur un fort absentéisme.



Cette vision récurrente de l'absentéisme semble partagée par les sujets du milieu urbain (rapport = 0,86). Il est intéressant de noter les divergences d'opinion des trois zones pour les items *rarement* et j*amais*. Les données des écoles en centre ville sont les moins probantes (*souvent* rapport = 2,13 et *jamais* rapport = 2).

Un rapport d'octobre 2011 de la mission permanente de la politique de prévention de la délinquance nous informe des origines de l'absentéisme et du décrochage scolaire : la précarité sociale, les situations de chômage, le niveau d'éducation des parents et la distance avec l'institution scolaire influencent l'engagement envers l'école et l'exigence d'assiduité scolaire.

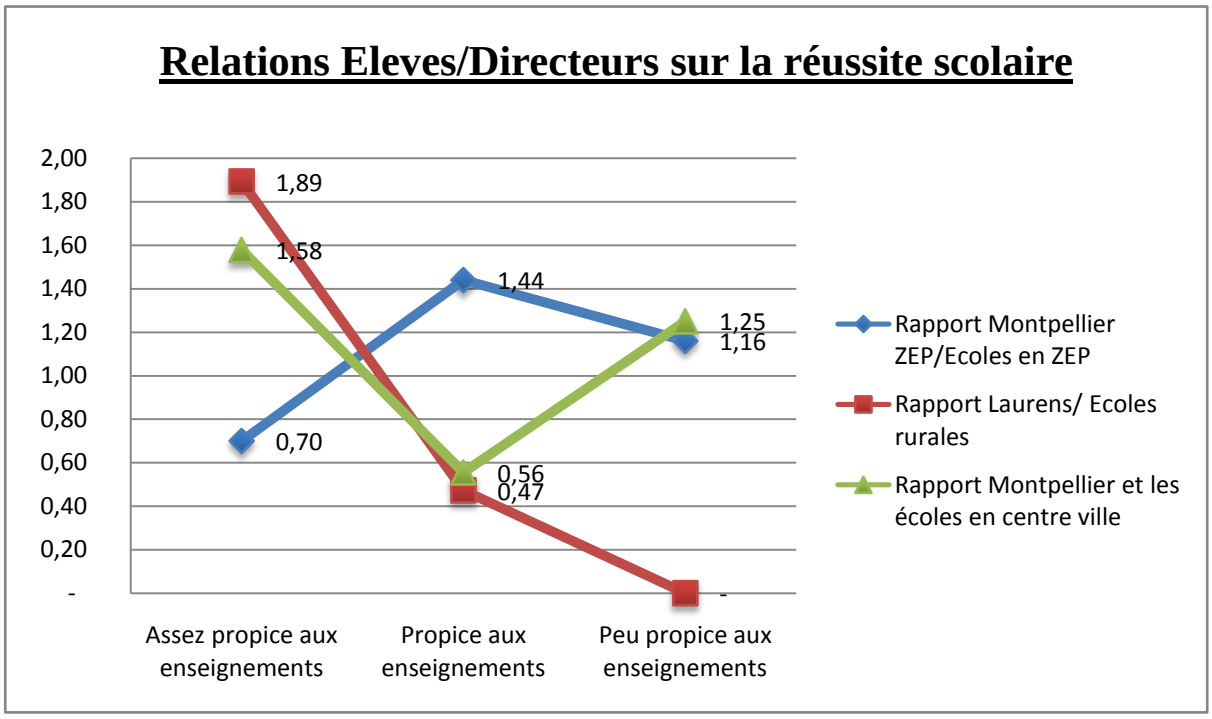
Toutes les informations recueillies et analysées correspondent à l'hypothèse de départ. Les élèves en ZEP sont plus souvent absents que les élèves en écoles rurales et centre ville.

B. La réussite scolaire

Comment évaluer la réussite scolaire sans avoir accès aux seuls indicateurs du primaire les évaluations de CM2 ?

Nous allons croiser les informations issues des données des élèves sur leurs sentiments de

réussite à l'école et le sentiment des directeurs en ce qui concerne les apprentissages.



Il est important de rappeler la subjectivité de ces données et ne pas prendre ces résultats comme objet de savoir.

On peut observer une convergence pour l'item *peu propice aux enseignements* pour les milieux ZEP et centre ville (rapport = 1,16 et rapport = 1,25). Les élèves et les directeurs pensent que leur milieu est peu propice aux enseignements. Ces données de ces deux zones sont moins probantes pour les items *assez propice aux enseignements* et *propice aux enseignements* (rapports = 0,70 et 1,44 pour les ZEP, rapports = 1,58 et 0,56 pour le centre ville). On notera aussi la très faible corrélation entre les données des élèves de Laurens et celles des directeurs des écoles rurales (rapports = 1,89 et 0,47).

Le milieu peut avoir une influence sur les représentations des différents acteurs en ce qui concerne les apprentissages cela confirme l'hypothèse de départ.

Conclusion

Ce mémoire a été construit au cours de notre master, Métier de l'Enseignement et de la Formation. Nous l'avons commencé en première année, il portait sur les inégalités géographiques d'accès à l'école. Suite à la conclusion de notre TER, qui démontrait notamment qu'il y'avait des inégalités d'offres optionnelles proposées par l'institution scolaire en fonction des territoires ; l'impact de la formation et du niveau social des parents sur les ambitions scolaires de leurs enfants. En seconde année, nous avons enrichi, affiné le questionnaire parental en l'administrant aux trois zones distinctes (par un choix stratégique des lieux de stage), puis nous en avons créés deux nouveaux pour recueillir les points de vue des élèves de cycle 3 et ceux des directeurs d'école primaire de l'Hérault.

Après avoir dépouillé toutes les données que nous avons recueillies, nous avons abouti à certaines conclusions qui pouvaient ou non affirmer nos hypothèses.

Parmi celles-ci, nous n'avons pu démontrer que les professeurs adaptent leur enseignement en fonction du lieu où ils exercent. En effet, deux difficultés majeures se sont posées. D'une part, il s'agissait d'une question personnelle et propre à la pédagogie dispensée, qui est un sujet sensible. D'autre part, le panel n'était pas envisageable dans le cadre d'un mémoire de master (le personnel enseignant d'un département).

En revanche, on a pu confirmer certaines de nos hypothèses.

L'ambition est liée à l'origine social des parents (suite à l'enrichissement des données recueillies sur les parents). Nous avons constaté que l'équipe pédagogique était très mobile dans les zones d'éducation prioritaires, mais qu'en revanche, les directeurs étaient expérimentés. Sur la question qui traite de l'absentéisme : les élèves en ZEP sont plus souvent absents que les élèves en écoles rurales et centre ville. Pour finir, le milieu peut avoir une influence sur les représentations des différents acteurs en ce qui concerne les apprentissages.

Bibliographie

Dans un premier temps, nous retiendrons la liste des ouvrages suivants :

- Alpe Y., (septembre 2003) Les élèves de l'école rurale et l'inégalité des chances scolaires, *Ville-Ecole-Intégration-Enjeux*.

- Alpe Y., Poirey J.L., (janvier 2001) Recherche sur les performances des élèves des milieux ruraux et formation de formateurs, 14° Colloque international de l'ADMEE-EUROPE : les interactions entre formation et évaluation, Aix-en-Provence.

- Antonmattei P., Fouquet A., (octobre 2011) Rapport sur la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

- Champollion P., (novembre-décembre 2003) *Ecole rurale : quels atouts ?*, Infos du MRJC.

- Duru-Bellat M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, PUF.

- Gouyou M., Guerin S. (2006) L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique. Revue Economique et Statistique n°398-399.

- Henriot-Van Zanten A. (1985). *L'école en milieu rural : réalités et représentations*. Revue française de pédagogie. Pp 41-46.

- INSEE, (novembre 2001) Repères pour l'économie au Languedoc Roussillon, n°19.

- Jean-Yves Rochex, Jacques Crinon (2011). La construction des inégalités scolaires : Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement.

- Revue Diversité, (décembre 2008) (avec de nombreux articles sur la carte scolaire, la ségrégation sociale et ethnique et les "territoires" ruraux et urbains). *Diversité*, ville école intégration, n° 155, décembre 9, 204 p.

- Trancart D, Ben-Ayed C, Broccolichi S. (2005) Les inégalités socio-spatiales d'éducation : processus ségrégatif, capital social et politiques territoriales.

Sitographie

- Accès à l'éducation : quelles inégalités dans la France

- Article de synthèse de Marie Duru-Bellat : Les causes sociales des inégalités à l'école

- Sociologie de l'éducation

- "Où vas-tu à l'école ? Les liens aux lieux", revue Diversité, décembre 2008

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire distribué aux parents lors de nos stages 75

Annexe 2 : Les résultats des questionnaires distribués aux parents 76

Annexe 3 : Questionnaire distribué aux élèves lors de nos stages 80

Annexe 4 : Les résultats des questionnaires distribués aux élèves 81

Annexe 5 : Les résultats des questionnaires distribués aux directeurs 87

Annexe 2 : Les résultats des questionnaires distribués aux parents

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
La profession du chef de famille	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Agriculteur exploitant : secteur primaire	1	34	3%	1	16	6%	7	52	13%	9	112	8%	12	67	18%
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	8	34	23%	4	16	25%	3	52	6%	16	112	14%	6	67	9%
Cadre, profession intellectuelle supérieure	4	34	12%	1	16	6%	2	52	4%	33	112	29%	5	67	7%
Profession intermédiaire	1	34	3%	1	16	6%	0	52	0%	5	112	4%	2	67	3%
Employé	14	34	41%	5	16	32%	19	52	37%	28	112	26%	24	67	36%
Ouvrier	2	34	6%	0	16	0%	13	52	25%	7	112	6%	5	67	8%
Retraité	0	34	0%	0	16	0%	0	52	0%	0	112	0%	0	67	0%
Personne sans activité professionnelle	4	34	12%	4	16	25%	8	52	15%	14	112	13%	13	67	19%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Niveau de revenu du foyer	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Jusqu'à 6000€	9	34	26%	4	16	25%	6	52	12%	9	112	8%	14	67	21%
De 6000 à 12000€	7	34	21%	7	16	44%	8	52	15%	31	112	27%	30	67	45%
De 12000 à 30000€	9	34	26%	2	16	12%	24	52	46%	49	112	44%	14	67	21%
De 30000 à 70000€	2	34	6%	3	16	19%	11	52	21%	11	112	10%	2	67	3%
Plus de 70000€	1	34	3%	0	16	0%	0	52	0%	0	112	0%	0	67	0%
NSP	6	34	18%	0	16	0%	3	52	6%	12	112	11%	7	67	10%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Nombre d'enfant par foyer	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Un	9	34	26%	4	16	25%	16	52	31%	32	112	29%	10	67	15%
Deux	19	34	56%	9	16	56%	23	52	44%	45	112	40%	29	67	43%
Trois	5	34	15%	3	16	19%	9	52	17%	24	112	21%	20	67	30%
Quatre et plus	1	34	3%	0	16	0%	4	52	8%	11	112	10%	8	67	12%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Type d'habitation	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Maison individuelle	23	34	68%	8	16	50%	28	52	54%	39	112	35%	8	67	12%
Logement social	0	34	0%	5	16	31%	3	52	6%	32	112	28%	24	67	36%
Appartement	10	34	29%	3	16	19%	19	52	36%	41	112	37%	29	67	43%
NSP	1	34	3%	0	16	0%	2	52	4%	0	112	0%	6	67	9%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Niveau d'étude envisagé	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
CAP ou BEP	3	34	9%	3	16	19%	6	52	12%	8	112	7%	20	67	30%
Bac général, Bac professionnel	14	34	41%	5	16	31%	21	52	40%	40	112	36%	31	67	46%
BTS	7	34	21%	3	16	19%	13	52	25%	22	112	20%	10	67	16%
Licence (Bac +3)	5	34	15%	2	16	13%	10	52	19%	25	112	22%	5	67	7%
Master (Bac +5)	3	34	8%	2	16	13%	2	52	4%	13	112	12%	1	67	1%
Doctorat (Bac +8)	1	34	3%	1	16	5%	0	52	0%	3	112	3%	0	67	0%
NSP	1	34	3%	0	16	0%	0	52	0%	1	112	1%	0	67	0%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Distance habitation/école	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Moins de 500m	9	34	26%	11	16	69%	17	52	33%	43	112	38%	29	67	43%
Entre 500m et 3km	19	34	56%	5	16	31%	32	52	61%	40	112	36%	26	67	39%
Entre 3km et 10km	5	34	15%	0	16	0%	3	52	6%	27	112	24%	12	67	18%
Entre 10km et 20km	1	34	3%	0	16	0%	0	52	0%	2	112	2%	0	67	0%
Plus de 20km	0	34	0%	0	16	0%	0	52	0%	0	112	0%	0	67	0%

	Valras Plage			Mèze			Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Collège	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Le plus proche	20	34	59%	11	16	69%	23	52	44%	25	112	22%	43	67	64%
Celui qui a une meilleure réputation	8	34	23%	2	16	12%	11	52	21%	39	112	35%	15	67	23%
Celui qui propose le maximum d'options	6	34	18%	3	16	19%	18	52	35%	48	112	43%	9	67	13%

Annexe 4 : Les résultats des questionnaires distribués aux élèves

- **Répartition par sexe des élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)			Total		
Sexe	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Garçon	31	68	46%	31	60	52%	30	59	51%	92	187	49%
Fille	37	68	54%	29	60	48%	29	59	49%	95	187	51%

- **Absentéisme des élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Absentéisme	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Souvent	4	68	6%	10	60	17%	15	59	25%
De temps en temps	19	68	28%	13	60	27%	29	59	49%
Rarement	41	68	60%	32	60	53%	12	59	20%
Jamais	3	68	4%	5	60	8%	2	59	3%
NSP	1	68	1%	0	60	0%	1	59	2%

- **Avis des élèves sur l'école en général**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Avis sur l'école en général	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Découvrir de nouveaux savoirs	24	68	35%	18	60	30%	6	59	10%
Apprendre à vivre avec les autres	6	68	9%	3	60	5%	18	59	31%
Réussir ta scolarité	22	68	32%	26	60	43%	7	59	16%
Rencontrer de nouveaux amis	14	68	21%	12	60	20%	26	59	44%
NSP	2	68	3%	1	60	2%	2	59	3%

- **Climat de l'école**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Climat de l'école	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Très agréable	23	68	34%	15	60	25%	4	59	7%
Agréable	25	68	37%	23	60	38%	17	59	28%
Assez agréable	15	68	22%	14	60	24%	20	59	34%
Pas agréable	5	68	7%	8	60	13%	18	59	31%

- **Préférence du lieu d'école**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Préférence du lieu d'école	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
En ville	30	68	44%	33	60	55%	31	59	53%
A la campagne	38	68	56%	24	60	40%	27	59	45%
NSP	0	68	0%	3	60	5%	1	59	2%

- **Vision personnelle de réussite des élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Vision personnelle de réussite	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Réussit très bien	9	68	13%	7	60	12%	4	59	6%
Réussit bien	27	68	40%	29	60	48%	17	59	29%
Réussit moyennement	23	68	34%	18	60	30%	21	59	36%
Réussit mal	7	68	10%	5	60	8%	11	59	19%
Réussit très mal	2	68	3%	1	60	2%	6	59	10%

- **Investissement des élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Investissement de l'élève	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Oui	43	68	63%	34	60	57%	22	59	37%
Non	23	68	34%	23	60	38%	30	59	51%
NSP	2	68	3%	3	60	5%	7	59	12%

- **Matière préférée des élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Matière préférée	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Français	13	68	19%	13	60	22%	7	59	12%
Mathématiques	15	68	22%	16	60	27%	9	59	15%
Sport	28	68	42%	18	60	29%	33	59	55%
Langue	3	68	4%	0	60	0%	8	59	14%
Sciences	4	68	6%	6	60	10%	1	59	2%
Histoire et Géographie	2	68	3%	3	60	5%	0	59	0%
Musique et/ou Arts visuels	3	68	4%	4	60	7%	1	59	2%

- **Matière la plus difficile selon les élèves**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Matière la plus difficile	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Français	29	68	43%	26	60	43%	31	59	52%
Mathématiques	31	68	46%	30	60	50%	24	59	41%
Sport	2	68	3%	1	60	2%	0	59	0%
Langue	2	68	3%	0	60	0%	0	59	0%
Sciences	3	68	4%	1	60	2%	1	59	2%
Histoire et Géographie	1	68	1%	2	60	3%	2	59	3%
Musique et/ou Arts visuels	0	68	0%	0	60	0%	1	59	2%

- **Avis des élèves sur les devoirs**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Avis sur les devoirs	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Facile	14	68	21%	11	60	18%	6	59	10%
Difficile	16	68	24%	18	60	30%	17	59	29%
Trop long	22	68	32%	21	60	35%	11	59	19%
Court	10	68	14%	7	60	12%	17	59	29%
Inutile	6	68	9%	3	60	5%	8	59	13%

- **Aides aux devoirs**

	Laurens			Montpellier			Montpellier (ZEP)		
Aide aux devoirs	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%	Nombre de réponses	Total	%
Toujours	15	68	22%	12	60	20%	6	59	10%
Souvent	26	68	38%	23	60	38%	13	59	22%
Quelques fois	23	68	34%	18	60	30%	17	59	29%
Jamais	4	68	6%	7	60	12%	23	59	39%